

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER

Monsieur GAGNEPAIN

— Beaucoup répètent : les temps sont mauvais ! Mais que chacun se fasse bon et les temps seront bons.
Saint AUGUSTIN.

— J'ai horreur du pessimisme : je le regarde comme le plus grand crime contre Dieu et l'humanité : il met un terme au progrès.
Mgr IRELAND.

Vol. VI. No. 49

Berthierville, le vendredi 22 avril 1932

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

ECHOS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE MINISTRE DE L'HON. A. DURANLEAU

INSPECTION DES PORTS NATIONAUX

CHAMBRE DES COMMUNES
Présidence de l'honorable George Black, Orateur.

Vendredi, 8 avril 1932.

Dépôt du rapport de Sir Alexander Gibb.

L'honorable ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine) : Je dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de Sir Alexander Gibb sur son inspection des ports nationaux au Canada. A l'appel de l'ordre du jour.

M. PAUL MCKELER (Saint-Henri) : Puisse-je demander au ministre de la Marine si le rapport de Sir Alexander Gibb, que l'on vient de déposer sera imprimé et distribué aux membres de la Chambre.

L'hon. M. DURANLEAU : Les honorables députés peuvent voir que ce rapport est très volumineux. Il contient un grand nombre de cartes, de plans et de croquis et son impression serait extrêmement coûteuse. Je vais consulter à ce sujet le comité des impressions qui décidera s'il y a lieu de l'imprimer en entier ou d'en préparer un sommaire seulement.

Les très hon. MACKENZIE KING : Maintenant que le rapport de Sir Alexander Gibb a été déposé, puis-je savoir si le Gouvernement a l'intention de présenter quelque mesure à ce sujet au cours de la session ?

L'hon. M. DURANLEAU : Le rapport est à l'étude et d'ici quelques jours, nous serons appelés à décider s'il y a lieu de présenter quelque mesure au cours de la présente session.

SOULAGEMENT DU CHOMAGE ET DE L'AGRICULTURE

Dépôts d'arrêts en conseil

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice) : Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre du Travail, je dépose sur le bureau de la Chambre les décrets suivants rendus en exécution de la loi d'allégement du chômage et d'aide à l'agriculture ; nos 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 771, 773, 774 et 785.

CHAMBRE DES COMMUNES

Vacance du Siège de Maisonneuve

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. MACKENZIE KING (chef de l'opposition) :

J'appelle l'attention du Gouvernement sur le fait qu'il y a une vacance dans la représentation, pour la circonscription de Maisonneuve, depuis le 16 janvier dernier. Le 21 janvier, le Gouvernement a ordonné une élection dans l'Athabaska, où il existait aussi une vacance, mais il n'a rien fait dans le cas de Maisonneuve. Le Gouvernement a-t-il l'intention de laisser cette circonscription sans représentant durant toute la session, ou va-t-il prendre des mesures pour convoquer les électeurs sans délai ?

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice) : Le premier ministre est absent de la Chambre dans le moment, mais je lui signalerai cette question et lui demanderais d'y répondre.

MODIFICATION A LA LOI DES PECHERIES

L'honorable ALFRED DURANLEAU (ministre, intérimaire des Pêcheries) propose que la Chambre se forme en comité général pour la discussion du projet de loi (bill no 10) tendant à modifier et à codifier la loi des pêcheries.

Cette motion est adoptée et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Cowan (Port-Arthur-Thunder-Bay).

M. NEILL : Ce bill a-t-il été réimprimé, monsieur le président ?

Je ne vois pas comment nous pourrions l'examiner s'il n'a pas été réimprimé. Il n'est pas dans nos liasses.

Le comité de la marine et des pêcheries a fait subir à ce bill un nombre considérable de modifications dont quelques-unes sont très importantes, et je ne vois pas comment nous pourrions discuter utilement ce bill s'il n'est pas imprimé de nouveau avec les modifications proposées.

M. le PRÉSIDENT (M. Cowan) (Port-Arthur) : On me dit que le comité n'a pas ordonné la réimpression du bill, parce que les modifications proposées sont très

M. NEILL : Quel article ce texte doit-il modifier ?

M. le PRÉSIDENT : L'article 1er du bill.

M. NEILL : La confusion, dans le cas actuel, montre bien la nécessité de réimprimer le bill. Nous ne savons en quoi consistent les amendements. Nous n'avons qu'un souvenir vague de ce qui s'est produit, et les députés qui n'ont pas suivi les réunions du comité parlementaire des pêcheries ne peuvent se prononcer quant au fond.

L'hon. M. DURANLEAU : Monsieur le président, ces articles laissent partie intégrante de la loi actuelle des pêcheries. Le comité a consisté de les ajouter plutôt à la loi de l'inspection du poisson, puisqu'ils ont trait à l'inspection. En somme, nous donnons ces articles de la loi des pêcheries pour les transporter dans la loi de l'inspection du poisson. Il n'est affecté aucune nouvelle disposition législative, mais simplement une mise au point de deux lois existantes. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'imprimer les amendements.

L'hon. M. VENIOT : Monsieur le président, à propos de cette partie de la loi qui concerne la pêche aux huîtres, je voudrais attirer l'attention du ministre sur un règlement établi à ce sujet l'année dernière. L'article 12, par exemple, est ainsi conçu :

"Huîtres de dimension minimum". Personne, sauf sur l'autorisation du ministre, ne doit pêcher, garder, ou tuer une huître ronde mesurant moins de 3 pouces 1-3 de diamètre, pas plus qu'une huître longue dont la coquille mesure à l'extérieur moins de 4 pouces en longueur."

Dans certaines régions du Nouveau-Brunswick il sera impossible d'observer ces règlements, sous le régime de pareils règlements on ne peut pas du tout pêcher les huîtres dans la baie Caraquet. Inutile de prétendre que l'observance des règlements assurera la plus grande croissance de l'huître. La forme naturelle de l'huître Caraquet est ronde; elle n'est pas longue comme

M. ERNST : Tous les mots a-t-il les huîtres des baies de Shediac ou de Bouctouche ou de la rivière Bouctouche. Il en résulte que les hommes qui auparavant gagnaient leur pain en observant les anciens règlements n'auront plus d'emploi. Je prie le ministre d'examiner de près ces règlements et de faire autoriser les mêmes dimensions quant à leur forme. Qu'on n'ait pas nous répondre que ces règlements ont pour objet d'assurer une plus grande protection aux huîtres. La chose peut être vraie de certaines régions du Nouveau-Brunswick; mais à coup sûr elle ne s'applique pas à toutes celles de cette province.

L'hon. M. DURANLEAU : Monsieur le président, je remercie l'honorable député des renseignements qu'il nous donne et de ses suggestions. Il a parlé de règlements; je le prie de croire que ces suggestions auront toute notre attention.

L'hon. M. VENIOT : Le ministre se montre si bien disposé que je vais lui donner un autre conseil. Au nom de la conscience, ne permettez plus l'emploi de l'emballage prescrit l'an dernier par les règlements à l'intention des huîtres. C'est un emballage qui ne devrait pas être toléré sur le marché; c'est beaucoup trop volumineux; son seul aspect suffit à faire condamner le contenu. Ayons un emballage convenable. Les inspecteurs font rapport que cet emballage a une apparence des plus désagréables; j'espère que le ministre tiendra compte de ces rapports. Certains fabricants de barils ont soumis un plan qui a été approuvé. Mais le fait que ce modèle plaît aux manufacturiers n'est pas une raison pour qu'il soit accepté. Il faut accepter l'emballage qui se manie le plus facilement et qui a une belle apparence, même si le récipient doit contenir deux, trois ou quatre cents huîtres, selon le cas, et s'il faut en conséquence recourir à un emballage d'aspect aussi déplaisant, que l'on diminue le nombre des huîtres et que l'on emploie un emballage qui ne heurte pas la vue. N'allez plus imposer au public un emballage aussi laid que celui exigé l'an dernier.

L'hon. M. DURANLEAU : L'on m'assure que les débiteurs de l'île du Prince-Edouard sont parfaitement satisfaits des règlements

relatifs à l'emballage.

L'hon. M. VENIOT : Puis-je dire au ministre que ces gens ne sont pas satisfaits; je connais des centaines de ces marchands.

L'hon. M. DURANLEAU : Les fonctionnaires de mon département doivent faire une enquête à ce sujet. Si les plaintes de l'honorable député sont fondées sans doute ferons-nous les démarches nécessaires pour remédier à la situation.

M. MacLEAN : Quelles sont les dimensions des huîtres selon les anciens règlements et selon les nouveaux ?

L'hon. M. DURANLEAU : Je n'ai pas ces données sous la main aujourd'hui; mais je répondrai plus tard à mon honorable ami.

M. MacLEAN : Qui a demandé ce changement ? Le département a-t-il établi ce règlement de sa propre initiative, ou bien sur la prière de quelques intéressés ?

L'hon. M. DURANLEAU : En ce moment, je ne puis donner ce renseignement à mon honorable ami; mais je ne manquerai pas de le lui communiquer plus tard.

L'hon. M. VENIOT : Dans le passé, le diamètre autorisé était de 3 pouces pour l'huître ronde et de 3 pouces 1/2 pour l'huître longue; les règlements actuels exigent une dimension de 3 pouces 1/2 pour l'huître ronde et de 4 pouces pour la longue. La dimension de 4 pouces pour l'huître longue ne crée pas de difficulté; mais la dimension de 3 pouces 1/2 pour l'huître ronde a provoqué un très grand nombre de plaintes. Quelconque a proposé ce règlement n'a pas tenu compte des dimensions des huîtres dans les diverses régions du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard aussi, peut-être. Je dis au ministre que les règlements pourraient très bien s'appliquer aux huîtres de Shediac, de la baie et de la rivière Bouctouche et de la baie du Vin; mais dans les régions plus au nord on ne saurait les observer, dans la province du Nouveau-Brunswick, et faire justice au marché. Et l'application du règlement ne protégera pas non plus les huîtres des régions septentrionales du Nouveau-Brunswick.

(L'article, ainsi modifié, est adopté.)

Sur l'article 2 (les récipients doivent être inspectés.)

M. le PRÉSIDENT (M. Cowan) (Port-Arthur) : L'article 2 a été modifié dans la 23e ligne où le mot "shall" a été remplacé par le mot "need". La clause conditionnelle se lira maintenant comme suit :

"Toutefois, les boîtes pour le hareng fumé et les boîtes pour le hareng séché et salé ne seront pas de nécessité inspectées et marquées avant d'avoir été empilées et d'être prêtes pour l'expédition."

M. NEILL : N'a-t-on pas fait subir une autre modification à cet article ?

M. ERNST : Tous les mots après le mot "expédition" dans la 25e ligne ont été biffés. L'amendement concernant les huîtres de poisson a également été biffé.

M. NEILL : On devrait biffer la même chose de l'article 2.

M. ERNST : On l'a fait.

M. NEILL : Quand ce bill sera adopté, l'ange Gabriel n'y comprendra rien. Je vois que l'honorable député de Gloucester (M. Veniot) est forcé de prier la Chambre de faire quelque chose par acquiescement de conscience.

M. le PRÉSIDENT (M. Cowan) (Port-Arthur) : L'alinéa 2 a été modifié en biffant la clause conditionnelle :

"Toutefois, les huiles de poisson auxquelles pourront par la suite s'appliquer les dispositions de la présente loi doivent être préparées, classées et inspectées conformément aux règlements."

M. NEILL : Adopté.

(L'article, ainsi modifié, est adopté.)

L'article 3 est adopté.

Sur l'article 4 (peines pour changement des marques officielles.)

M. NEILL : L'article 4 n'est pas modifié ?

M. ERNST : Non, mais on a ajouté quelque chose à la loi en vigueur.

(L'article est adopté.)

Il est fait rapport du projet de loi.

M. l'ORATEUR : Quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois ?

M. NEILL : A la prochaine séance de la Chambre.

ance de la Chambre.

SUBSIDES

Ministère de la Marine

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Cowan. (Port-Arthur-Thunder-Bay).

Marine.—Traitements et dépenses casuelles \$437,137.

L'hon. M. LAPOINTE : Quand le sous-ministre sera-t-il nommé ?

L'hon. M. VENIOT :

L'hon. M. DURANLEAU : A-t-il longtemps, je crois.

L'hon. M. LAPOINTE : Depuis combien de temps le poste est-il vacant ?

L'hon. M. DURANLEAU : Comme l'honorable député de Québec-Est le sait, cette question regarde le premier ministre; il devrait donc s'adresser à lui lorsqu'il sera présent.

L'hon. M. LAPOINTE : Je ne suis pas tout à fait prêt à accepter comme doctrine d'un département dit se passer de sous-ministre jusqu'à ce que le premier ministre soit bel et bien disposé à en nommer un. Mon honorable ami approuve-t-il le principe qui veut qu'il se passe de sous-ministre, même s'il en a besoin, jusqu'à ce que le premier ministre soit prêt à lui en nommer un ?

L'hon. M. DURANLEAU : Je n'ai pas dit que le premier ministre n'était pas prêt à en nommer un, mais j'ai un sous-ministre adjoint et un adjoint à l'adjoint qui sont deux hommes très compétents. Mon honorable ami ne devrait pas, je crois, insister sur une nomination immédiate, car nous voulons faire un excellent choix.

L'hon. M. LAPOINTE : Mon honorable ami a-t-il reçu des demandes au sujet de cette position ?

L'hon. M. DURANLEAU : Comme je l'ai dit à mon honorable ami, ces demandes doivent être adressées au premier ministre.

L'hon. M. LAPOINTE : On n'en souffle pas un mot au ministre lui-même ?

L'hon. M. DURANLEAU : Pas officiellement.

M. GARLAND (Bow-River) :

Je me demande si c'est là la raison pour laquelle la nomination n'a pas été faite, les demandes étant toutes adressées au premier ministre et aucune au ministre lui-même. Je ne blâme pas le ministre s'il ne fait pas de nomination dans de telles circonstances.

(Le crédit est adopté.)

Service maritime et fluvial.—Entretien et réparation de steamers et brise-glaces de l'Etat \$1,521,000.

M. ARTHURS : Je désire appeler l'attention du ministre, de mon siège dans cette Chambre, sur la situation concernant l'agence maritime dans la circonscription que je représente. Nous avons été quelque peu malheureux dans le passé avec les navires fournis par le Gouvernement. Il y a plusieurs années, avant la guerre, nous avions un bon navire nommé le *Sincoe*. Vu les exigences de la guerre ce navire fut enlevé de cette station et envoyé sur la côte de l'Atlantique où il fut attaché à un service qui ne lui convenait pas puisqu'il fut perdu corps et biens à son premier voyage.

Plus tard, un bateau construit pour le service du Saint-Laurent, le *Greenville*, fut désigné pour ce service. C'était de toute façon un vaisseau de premier ordre, mais il était d'un assez faible tonnage pour le service. Il y a deux ou trois ans, le Gouvernement acheta un vaisseau, le *Saint-Hélène*, lequel, j'incline à le croire, fut construit durant la guerre pour patrouiller le littoral des îles Britanniques. Ce navire a une longueur totale de 130 pieds; il ne convenait pas à un pareil service et ne tenait pas bien la mer puisqu'un certain nombre de navires de même description furent perdus. Le vaisseau fut acheté par l'ancien régime à condition qu'il fut allongé à 180 pieds; on a rempli cette condition, mais on n'avait pas prévu à changer l'emplacement des machines. En conséquence, lorsqu'on tenta de livrer le navire au capitaine et à l'équipage, à Prescott, il fut constaté que la pompe enfouissait de 14 pieds. Si j'ai bien compris, pour remédier à cet état de choses, 200 tonnes de ciment furent déposées dans la cale, à la proue du vaisseau. On m'assure que le navire est dans l'impossibilité absolue de tenir la mer sous plusieurs rapports; il zigzague et cela doit être la conséquence de l'état de choses que j'ai exposé. Quelconque possé-

de quelque expérience maritime se rendra compte que le mécanisme de direction, le gouvernail et le reste construits pour un vaisseau d'une longueur de 130 pieds ne saurait convenir à un navire de 180 pieds de longueur. Je prie le ministre de faire inspecter ce navire par un architecte naval abso-

lument compétent avant de l'affecter à ce service. Les membres de l'équipage ainsi que leurs familles, et c'est tout naturel, craignent pour leur sécurité. J'ai négligé de mentionner qu'un autre vaisseau, le *Lambton*, qui appartenait aussi au ministère de la Marine, fut affecté jadis au même service; cependant, il a coulé dans les eaux du lac Supérieur avec tout l'équipage, parce qu'il n'était pas adapté à cette fin. J'ai parfaitement raison de signaler l'affaire à l'attention du ministre; de fait, le ministre ferait preuve de négligence à mon avis s'il refusait de faire une enquête avant d'exposer la vie de l'équipage embarqué à bord de ce navire.

L'hon. M. DURANLEAU : Je ne connaissais rien des faits qu'a exposés l'honorable membre. J'ai toujours pensé, et c'était l'avis des fonctionnaires du département, que le vaisseau en question pouvait parfaitement tenir la mer. Je ferai inspecter le navire sans tarder par un fonctionnaire compétent. Je désire ne rien laisser au hasard et cette inspection sera faite immédiatement.

M. ARTHURS : Loin de moi l'idée d'avoir voulu blâmer le ministre; ce vaisseau n'est arrivé au poste de sauvetage qu'à la fin de la dernière saison et personne ne savait comment il se comporterait à la mer.

M. NEILL : Quoique le crédit en discussion ait trait uniquement aux frais d'entretien et de réparation, l'instant est peut-être propice pour savoir du ministre s'il a fait exécuter le projet qu'il avait à l'idée, à savoir la construction d'un navire du même type que l'*Estevan* afin d'aider au travail des phares, sur le littoral du Pacifique.

Le ministre est au fait, je le suppose, que l'on a grandement besoin de ce vaisseau. L'*Estevan* est constamment en service et le travail a de beaucoup augmenté en ces dernières années, de fait il s'est accru en raison du développement de cette partie du pays, autrefois trois navires étaient affectés à ce service tandis que maintenant nous n'en avons plus qu'un seul, l'*Estevan*, qui soit outillé pour le relèvement des grosses bouées, faute d'un autre vaisseau de plus faible tonnage, nous constatons que ce puissant navire est sans cesse en service et accomplit des tâches insignifiantes qui pourraient être assignées à un vaisseau de plus faible tonnage. Forcé par la nécessité, le navire ne peut suffire à la tâche de relever les bouées, de sorte que les lumières s'éteignent. Afin de faire face à la situation immédiate, l'on a adopté une sorte de système provisoire, qui prend beaucoup de temps et ne donne guère satisfaction. Et tout cela parce que le crédit n'est pas suffisant pour que le travail soit bien fait. Il y a quelques années passées, le département avait l'intention de construire un navire à vapeur. L'entreprise est peut-être en cours d'exécution, à l'heure actuelle. Je ne saurais trop insister, toutefois, sur la nécessité d'affecter un autre vaisseau à ce service sur le littoral du Pacifique. Je n'ai pas les chiffres sous la main; cependant, si ma mémoire est fidèle, les phares et les bouées ont été augmentés de 100 p. 100 sur la côte du Pacifique, au cours des dix dernières années, tandis que l'outillage affecté à ce service accuse une diminution. Le minist-

DELEGUE OFFICIEL

M. J.-A. Barrette, député du Comté de Berthier - Assisné, qui s'embarquera, le 28 du courant, pour les Bermudes où il assistera à une convention de l'Association inter-parlementaire de l'Empire Britannique. Bon et heureux voyage.

tre est-il en mesure de me fournir quelques renseignements à ce propos ?

L'hon. M. DURANLEAU : Quoique le département soit entièrement convaincu de la nécessité de faire construire un nouveau navire, nous avons jugé que le moment n'est guère propice pour faire une pareille dépense, étant donné surtout la diminution des revenus. Nous avons donc décidé de remettre la chose à plus tard; cependant, la question est à l'étude et nous espérons d'être en mesure d'entreprendre la construction de ce navire aussitôt que possible.

Sir EUGENE Fiset : Est-ce l'intention du ministre de réaliser le projet que le département avait conçu, il y a une couple d'années, à savoir la construction d'un nouveau vaisseau pour remplacer le *Jalbert* à Rimouski ? Si j'ai bien compris, l'on était à préparer des plans et devis et il était entendu que l'entreprise serait mise en marche le plus tôt possible. Ainsi que le ministre le sait fort bien, le *Jalbert* est un vaisseau de faible tonnage et les conditions dans lesquelles il accomplit son service à Pointe-au-Père sont parfois excessivement dangereuses.

L'hon. M. DURANLEAU : Cette même question a été portée à l'attention du ministre il y a deux ou trois ans, et elle est à l'étude depuis. A mon grand regret, cependant, je dois faire à mon honorable ami la même réponse que dans d'autres cas : le moment n'est pas propice pour faire des dépenses de cette nature. A moins d'une impérieuse nécessité, nous ne saurions poursuivre l'entreprise à ce moment-ci.

Sir EUGENE Fiset : Si le ministre veut se donner la peine de consulter les dossiers au sujet du *Jalbert*, il verra que le besoin d'un nouveau navire va s'accroissant tous les jours, et j'espère qu'il tiendra compte de la demande déjà adressée à cette fin.

L'hon. M. DURANLEAU : L'honorable député peut compter que je verrai le dernier rapport moi-même et que je m'enquerrai de l'affaire.

(Le crédit est adopté.)

Services divers relatifs à la navigation, \$37,000.

M. CASGRAIN : Pour quels services demande-t-on cette ouverture de crédit ?

(à suivre sur la page 4)

Aux anciens du couvent de Berthier



Trois ans se sont écoulés depuis la fondation de notre "Amicale". Les membres actuels du Conseil ont depuis ce temps rempli leurs fonctions avec un généreux dévouement, aussi tenons-nous à les en remercier très sincèrement.

Les élections doivent avoir lieu après ce laps de temps. En conséquence pour nous conformer à ce point de nos constitutions, les élections auront lieu mardi, le 30 mai à 7 hrs du soir. Toutes celles qui désireront prendre part à cette importante séance seront les bienvenues.

Prière de se rappeler que la réunion annuelle n'aura pas lieu en mai comme les années dernières, mais bien en octobre prochain.

LA DIRECTRICE.

Le Courrier de Berthierville
 JOURNAL HEBDOMADAIRE
 Dr A.-D. MILOT
 Editeur-Propriétaire.
 BERTHIERVILLE, P. Q.
 Le prix de l'abonnement est de \$5 sous par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.
 Toute année commencée est due.

Berthierville
 VA ET VIENT

En visite chez M. et Mme Laurent Mesnard, M. et Mme Ubald Mesnard, Mlle Laurence Mesnard, de Montréal, ainsi que leur fils Lucien Mesnard, du Collège Jean de Brébeuf, de Montréal.
 Madame Alméric Dalcourt ainsi que Mlle Yvette Boucher étaient de passage ces jours derniers à St-Barthélemi chez M. et Mme Joseph Ayotte.
 M. et Mme Dr Alphonse Trempe ainsi que M. Albert Racine, de Montréal, en visite chez M. et Mme Ubald Piette, de Berthierville.
 M. et Mme Abner Brûlé et M. Jean-Marie Bonin, N.P., de Berthierville, de passage à St-Barthélemi.
 M. et Mme C. W. Philipps et Mademoiselle M. Sullivan, toutes deux de Montréal viennent d'arriver à Berthierville pour y passer la belle saison.
 Mademoiselle Maria Champagne, G.M., de Montréal est retournée après un séjour passé chez sa sœur Madame Camille Ducharme.
 Mme Gaston Allard passe quelques jours à Montréal, l'invitée de ses sœurs.
 Le Dr et Mme A.-D. Milot ainsi que leur fils Réginald, de retour d'une promenade à Montréal.
 M. et Mme J.-H. Aubé ainsi que M. Philias Aubé, de passage à Joliette.
 Mlle Cécile Ménard, de retour d'une huitaine à Montréal.
 M. et Mme Joseph Ducharme de Montréal, et leurs enfants, en visite chez Mlle M.-L. et Malvina Allard.
 M. Gilbert Grandchamps de passage à Montréal.
 Mme Dominique Tessier, actuellement à St-Jérôme, chez Mme Paul Castonguay.
 Mlle Laurette Grandchamps de retour d'un voyage à Montréal.
 Mlle Annette Gendron a passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

Le fleuve, maintenant libre de toutes glaces a permis au "Francois Crepeau" de reprendre son service quotidien entre Sorel et Berthierville. Ce traversier qui fait la navette depuis de nombreuses années a été remis en service dimanche, le 17 avril.

ROUTE L'ASSOMPTION JOLIETTE

A une de ses assemblées régulières, la Chambre de Commerce de Joliette a décidé que la route qui doit relier les villes de Joliette et de l'Assomption passera sur le côté nord de la rivière L'Assomption et débouchera sur le boulevard Manseau.

MORT TRAGIQUE DE M. DEPAUW, à ST-FELICIE

M. Léon Depauw, ancien gérant de la Belgo Canadian à St-Michel-des-Saints et gérant général de la Canada Power à Van Bruyssel est écrié à mort sous le poids d'un lourd tombereau — En aidant deux jeunes gens dans leur travail.

Lavaltrie

Partie de sucre
 Dimanche dernier, M. Joseph Chausse a donné une partie de sucre à laquelle étaient présents: M. et Mme Joseph Chausse, M. et Mme Aldéric Guernon, M. et Mme Clovis Chausse et leur fils, Raymond, M. et Mme Romeo Robiliard et leurs enfants Hélène, Yolande et André, M. Donatien Gladu, M. Roland Guernon, Mlle Hermance et Etna Vaillant, M. Roger Chausse, M. et Mme Pierre Latour, M. et Mme Josaphat Latour, Mlle Maria et Imelda Latour, Mlle Françoise et Louise Chausse.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:
 avec bouquins caoutchouc \$0.50
 avec bouquins en bakélite 1.00
 Prix spéciaux à la douzaine.

Magasin W.-H. GAGNE,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

Louiseville

Va et vient. — M. et Mme Laurent Lesage, de Québec, chez M. et Mme Hector Béland.

M. Alfred Mousseau, de Berthierville, de passage à Louiseville. M. Antoni Milot, de St-Léon, chez son frère le Docteur et M. Albert Milot.

Mlle Yvette Chevalier, de St-Léon, de passage chez M. et Mme Georges Chevalier.

Mme J.-F. Béland, le docteur et Mme Rodrigue Latour, M. M. Lucien, Albert et Dollard Béland, Mlle Françoise Lafleur, tous de Louiseville ainsi que M. Béland, de Grand'Mère et M. Robert Lafleur, avocat, de Montréal, se sont tous rendus à Ottawa pour assister au mariage de Mlle Lucienne Marier, d'Ottawa, avec M. Alexandre Béland, industriel, de Louiseville.

M. et Mme Rosario Gaudry, de Montréal, chez le Docteur et Madame Léopold Gélinas.

M. Zoticque Legris, de Montréal, ainsi que M. et Mme Lucien Caron, de Berthierville, chez M. Clovis Caron.

M. Mendoza Chevalier, de Montréal, chez ses parents M. et Mme Napoléon Chevalier.

M. et Mme Lucien Comeau des Trois-Rivières et Mme Pierre Bellemare, d'Yamachiche, à Louiseville ces jours derniers.

M. et Mme Lessard et leur fille, de St-Jérôme étaient de passage chez M. et Mme Zéphirin Lambert et Madame Lessard.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme H. Cadieux. Cette distinguée et charmante personne laissait une amitié partout où elle passait. Il y avait deux ans qu'elle vivait retirée à Québec chez les bonnes religieuses, mais elle avait toujours gardé un précieux souvenir de ses chères amies de Louiseville.

BAPTÊMES

M. et Mme Lucien Millette, née Annette Auger, un fils baptisé le 29 mars, Joseph-Hector-Henri. Parrain et marraine, M. Henri Bourassa et Marie Millette.

M. et Mme Joseph Dupuis, née Irène Lescouarnec, deux jumelles, baptisées le 7 avril. Joseph-Norbert-Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Norbert Lescouarnec; L'autre, Joseph-Roch-Émile. Parrain et marraine: M. et Mme Lucie Paillet.

M. et Mme Albert Gélinas, née Jeannette Lacerre, un fils baptisé le 8 avril. Joseph-Arthur-René. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gélinas.

M. et Mme William Martel, née Marie-Reine Hébert, une fille baptisée le 10 avril. Marie-Adrienne-Lucille. Parrain et marraine: M. Julien Quesy et Mlle Adrienne Frigon.

M. et Mme Zoticque Gravel, née Léonia Pichette, un fils baptisé le 10 avril. Joseph-Eugène-Réjean. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Bellemare, oncle et tante de l'enfant.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville" est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de "L'Écho de Saint-Justin", Saint-Justin, P. Q.

LOGEMENTS A LOUER

Bons logements avec garage et écurie, à louer à de bonnes conditions, bloc Manègre, rue Montcalm, Berthierville. S'adresser à M. Zéphirin Dubois, bloc Manègre ou à M. Joseph Manègre, St-Cuthbert, Que.

BUREAU A LOUER

Un bon bureau chauffé à eau chaude, au centre de la ville, en face du quai du gouvernement est à louer. S'adresser au Dr A.-D. Milot, 109 Frontenac, Berthierville.

ELECTRICITE

J'achète et répare les moteurs brûlés. Moteurs neufs et usagés à vendre. J'achèterais moteurs d'une ou deux forces. Je fais aussi toutes les réparations électriques. J.-E. PICARD, — 183 Frontenac BERTHIERVILLE

GARAGE A LOUER

Bon garage à louer: 161 rue de Montcalm. S'adresser à Mme J.-O. Tellier, Berthierville.

LAMPE ALADDIN

La lampe Aladdin à l'huile, à manchon, est non seulement moderne dans sa forme et son fini, mais elle produit une lumière blanche moderne qui, de toutes les lumières est la plus rapprochée de la lumière solaire. Sa lumière est brillante tout en étant douce et agréable — juste l'intensité voulue pour la demeure. Économique aussi, se paie actuellement d'elle-même en quelques mois par son économie d'huile. Brûle 68 heures au gallon.

P.-ALBERT FARLEY
 Epicier et
 Marchand Aladdin Autorisé
 ISLE DUPAS, P. Q.

Nous achetons les peaux de RATS MUSQUÉS

Nous payons les plus hauts prix du marché
 J. G. Gauthier
 5412 Ave. du Parc
 Montréal, P. Q.

Enfant délicate

Une fille entre cinq, qui toutes prirent des Pilules Roses du Dr. Williams (tonique)

"J'étais l'aînée d'une famille de cinq filles", écrit Mme A. G. Richardson, 202 Lancaster St. W. Kitchener, Ont., "et ma mère nous donna à toutes des Pilules Roses du Dr. Williams. Ma plus jeune sœur était très délicate. Elle avait près de 13 ans lorsque ma mère la conduisit à un médecin, qui conseilla de lui donner des Pilules du Dr. Williams, comme elle l'avait fait pour ses autres filles. C'est ce qui fut fait, avec le résultat qu'aujourd'hui, ma sœur est mariée et en parfaite santé."

Le fer et autres éléments contenus dans les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) augmentent la proportion d'hémoglobine ou agent porteur d'oxygène du sang. Le surcroît d'oxygène ainsi assuré aux tissus revivifie l'organisme tout entier, stimule l'appétit, favorise le sommeil et procure un incomparable bien-être.

Commencer dès maintenant à prendre des Pilules Roses du Dr. Williams. Soit la boîte dans les pharmacies. N'oubliez pas d'en bien spécifier le nom.

Tél. 805
Restaurant, Taxi et patinoire de luxe

Salle à manger - crème à la glace Fruits et Rafrichissements Service à toute heure TAXI DE LUXE Service jour et nuit

Emile Rocheleau, Prop.
 Sur la route Nationale Berthierville, P. Q.

P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L.
 Notaire
 Placements sur hypothèque, Régléments de succession, assurances, etc.
 Ste-Elisabeth, P. Q.

Charles-Edouard Ferland, M.P.
 — AVOCAT —
 Boulevard Manseau (78a)
 Coin de la rue LeJole
 Tél. Rés. 319.
 JOLIETTE, — QUE.

Consultations Bélair 3130
 2 à 4
 7 à 8

Dr GASTON CAISSE
 Chirurgien-Orthopédiste
 4094, rue St-Denis, MONTREAL

La Briqueterie Saint-Laurent Limitée

CH. 935, Edifice Dominion Square,
 Tél. Harbour 4904 1010 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Téléphone 1575
Trahan & Vanasse
 AVOCATS
 (Ancien bureau de Martel, Martel & Quesnel)
 Bureau de fin de semaine à 75 St-Laurent, LOUISEVILLE
 168 rue Bonaventure Trois-Rivières

Tél. Bell
CARRIERE ST-BARTHELEMI
 Pierre Concassée de toutes sortes.
 PIERRE BRUTE, SCREENING.
 Pierre pour construction de chemins.
 Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.
St-Barthélemi, Co. Berthier

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur?
 Si oui, voyez immédiatement le

Dr Léopold Gélinas

Chirurgien-Dentiste. LOUISEVILLE, P. Q.

JOS H. GIGUERE

MARCHAND EPICIER
 GROS & DETAIL
 Marchandises de choix, Engrais de toutes sortes: Son, Gru, Moulée, Farine, Sel, etc.
 SERVICE SPECIAL.
 Avis aux épiciers et Restaurateurs des paroisses environnantes. Mpn Camion Automobile passe régulièrement à vos établissements pour prendre et délivrer vos commandes à domicile. VENEZ ou TELEPHONEZ au numéro 4 pour avoir du service spécial, qui vous épargnera des déboursés de fret, de temps et d'argent.
 Rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

GARAGE RONDEAU
 L.-P. RONDEAU Prop.

Réparations générales d'Autos, Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.

OUVRAGES GARANTIS
 Accessoires pour Autos, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.

LANORAIE Tel. 213 s.16



Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, chevaux de traits, chevaux pesants, chevaux pour cultivateurs, adressez-vous en n'importe quel temps de l'année, à M. Gaston Sylvestre, de St-Cuthbert, voisin de la station du C.P.R. sur la route Nationale.
 A bon marché, les prix sont modiques et les conditions des plus faciles.

Tél. 81 — B. P. 89
 Dr W. GENDRON, M.D.
 Médecin-Chirurgien
 Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal
 Traitement à l'électricité médicale.
 19 ave. Ste-Geneviève. — Tél. 81 BERTHIERVILLE, Qué.

J.-A. BOIVIN
 Notaire.
 Argent à prêter, Régléments de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales, Assurances, etc.
 Bureau: 145, rue Frontenac, Tél. Bell 37 — Résidence: 123, BERTHIERVILLE — Qué.

Youp! Youp! dans la ferraille

Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le barreau de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPROC, au \$2.50 le carré, en montant.
 Spécialité: Bronchettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellentement construites, — à moitié prix.
CARON & FRERE,
 BERTHIERVILLE, Qué.

LE THÉ "SALADA"
 MAINTENANT A
25¢ a 1/2 lb.
MARQUE BRUNE
 LA QUALITÉ PRIME TOUT

A MESSIEURS, LES AMATEURS PHOTOGRAPHES
 Vous trouverez à mon Studio toutes fournitures d'amateurs, tels que: "KODAK Eastman", de toutes grandeurs et dimensions, de la célèbre maison Canadian Kodak & Co. Ltd., Toronto. Plate, Films, "Pellicules" Cartes, Papiers, Plats, Solutions, Etc. Etc. Je fais aussi à bonnes conditions, les agrandissements pour amateurs
M. M. COTE
 22 Rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

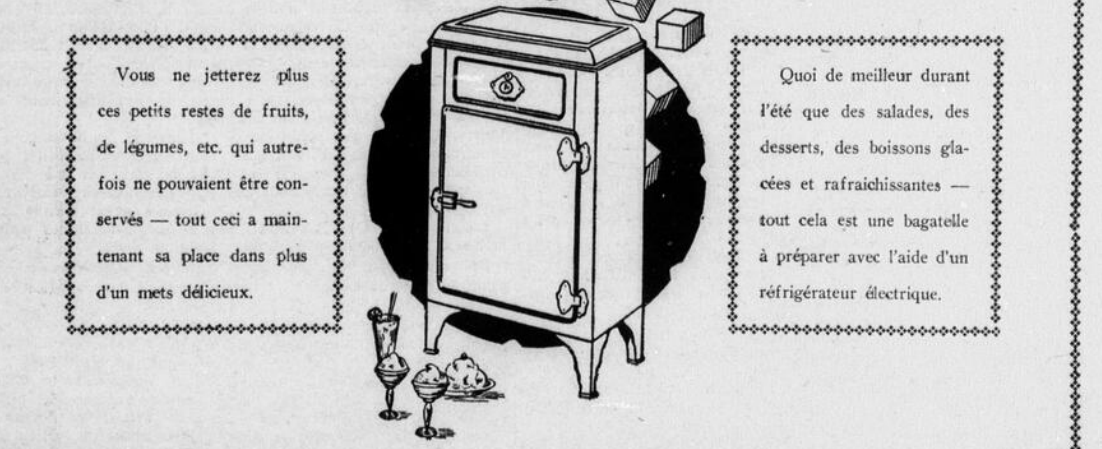
MARCHE MODELE
 C.-E. DAMPHOUSSE, Prop.

Le seul Boucher à Louiseville dont les viandes sont conservées dans une glacière "Frigidaire".
 Viandes fraîches de toutes sortes, à tous les jours de la semaine.

Service et Satisfaction. — Délivraison rapide à domicile.
 RUE STE ELISABETH, LOUISEVILLE, P. Q.

Rien Ne Se Perd Dans Un Réfrigérateur Electrique

Westinghouse



Vous ne jetez plus ces petits restes de fruits, de légumes, etc. qui autrefois ne pouvaient être conservés — tout ceci a maintenant sa place dans plus d'un mets délicieux.

Quoi de meilleur durant l'été que des salades, des desserts, des boissons glacées et rafraichissantes — tout cela est une bagatelle à préparer avec l'aide d'un réfrigérateur électrique.

L'économie qui résulte de la parfaite conservation des aliments dans un réfrigérateur électrique a vite fait d'en défrayer le coût si celui-ci a été choisi consciencieusement.

Le réfrigérateur électrique banni l'ennui du problème que sont les restes d'un repas qui ne peuvent être utilisés le même jour — ceux-ci peuvent être conservés plusieurs jours et de nouveau, servir de plat de résistance.

La réfrigération électrique n'est pas seulement la méthode la plus efficace de conserver les aliments, mais aussi la plus économique — vous êtes économe et à la note du jour si vous l'adoptez.

Nous serions heureux de vous dire combien il est facile d'installer un réfrigérateur électrique chez-vous.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY
 DEPARTEMENT COMMERCIAL ET DE LA DISTRIBUTION
 Victoriaville - Québec

LE COIN LITTERAIRE

Cercle "Marie Le Gardeur" Section des Anciens

Ce soir là, avec le lourd silence de la nuit, la neige tombait, épaisse, couvrant les toits de son blanc manteau... C'était le 7 mars, donc, une réunion du cercle littéraire, une autre petite veillée en famille qui permet aux énergies de se grouper, de se coaliser, soit pour discuter un sujet d'actualité, ou soit encore pour jouir de la lecture des travaux vraiment intéressants. Hélas! depuis deux mois, nous avons dû suspendre ces bien-faisantes réunions et supplier la Providence de redonner bientôt la santé à celle qui se dévoue pour notre cause: notre Directrice. Et, c'est aujourd'hui seulement que le cercle "Marie Le Gardeur" reprend ses activités en suivant son programme habituel.

Après la lecture du compte rendu de l'assemblée précédente, les travaux de fond, tous anonymes, furent écoutés attentivement pour recevoir au besoin critiques ou éloges. Puis, ce fut le tour des "Glanures" qui ont sans doute cultivé le talent littéraire tant par les termes bien sentis que par les leçons d'une utilité pratique.

Faudrait-il oublier la boîte aux questions?... Certes, ce n'est pas la minute la moins captivante! Aussi, est-ce au milieu d'une anxiété nettement marquée que la Directrice donna les réponses capables de satisfaire les plus difficiles.

Suivant une pensée de Molière, la femme n'est pas née seulement pour faire de la poésie et devenir auteur. Non, ce n'est pas là son rôle; et si elle entend une société bien établie, il faut que tous les membres soient solidaires. Or, sur ce point, notre cercle a droit à des félicitations. Grâce à la générosité de Mesdames Daviault, Rochette, Gendron, Gariépy, Salvay, Grand-champ, Bruneau, deux petits miséreux pourront affronter les dernières rigueurs de l'hiver. Nos remerciements cordialement toutes ces dévouées qui ont bien voulu encourager notre section pratique.

Enfin, la Directrice proposa le sujet suivant à l'activité des membres pour la séance d'avril: "Cours apostoliques de Jésus en Galilée."

Jésus parcourt la Galilée accompagné: des douze, de quelques femmes qui lui venaient en aide suivant leurs moyens: aide matérielle, morale, témoignage.

Devoirs de se faire les auxiliaires du Christ. — Loi de charité dans ce qu'elle a de plus urgent et de plus sacré.

Par quels moyens?

a. — par l'apostolat laïque.

b. — par la mise de leur richesse à la disposition des oeuvres.

Discussion:

La place naturelle de la femme est au foyer — Pourquoi l'en sortir pour qu'elle s'adonne à l'action extérieure?

Après quelques propos plutôt banaux, nous nous quitions, non sans avoir échangé la parole du revoir.

Madeline LEDUC, Secrétaire adjointe.

LE DESIR DE PLAIRE

Grave problème, question à deux tranchants, dirait un bon vieux médecin que j'ai connu jadis. En effet ce sujet a un nombre incalculable d'aspects, tous aussi intéressants les uns que les autres. Mettre chacun à l'étude est une tâche difficile et ingrate, et même pour n'en considérer que quelques-uns il faut connaître beaucoup le coeur et le cerveau humains. Seul, un casuiste expert pourrait traiter la matière dans toute son étendue. Mais puisque c'est le pourquoi du moment et que je ne veux pas tirer en arrière, je veux essayer de traduire par des mots les différents aperçus de ce sentiment si complexe propre à tous les humains et dont le but et la manière de s'y prendre varient suivant l'individu... Est-il permis de plaire? Oui, mille fois oui, cela est permis, tout comme il est permis de manger et boire, mais dans l'un comme dans l'autre cas il ne faut pas commettre d'abus. Vouloir plaire, pour, par n'importe quels moyens arriver aux honneurs, aux richesses, pour goûter à satiété à tous les plaisirs, pour favoriser tous les instincts coupables et persévérer qui sont à l'état latent dans l'âme de chaque individu, chercher à plaire pour se procurer de ces jouissances indignes qui ravalent l'âme, cette image de Dieu, cela n'est pas permis. Ce serait trahir le Créateur que de détourner de leur but éternel les facultés qu'il nous a données, en nous en servant pour l'offenser et le faire offenser. Chercher à plaire pour faire triompher l'erreur en la préconisant dans des livres ou des articles au style berceur et charmant qui la laisse à peine deviner mais qui l'infiltrer doucement et sûrement dans les âmes inexpérimentées, vouloir capter les coeurs et les

cerveaux pour, un jour, les faire trahir religion et patrie, cela n'est pas permis. Agir ainsi c'est se mettre au rang de Juda et au ban des nations... Mais vouloir plaire dans le but si bon de rendre heureux ceux à qui nous devons tout après Dieu, pour faire régner et foyeur cette chose si haute qu'est l'amour, vouloir plaire pour faire germer et grandir dans les âmes la vérité et la vertu, pour consoler ceux qui souffrent, pour rassurer ceux dont l'inquiétude est le pain de chaque jour, vouloir plaire aux petits enfants, ces plantes si fragiles qu'un souffle peut ternir, pour qu'ils s'approchent de nous sans crainte et que, trouvant en nous le charme de la bonté, ils nous demandent la solution des questions auxquelles leurs petites cervelles n'ont pu trouver de réponse. Chercher à plaire afin d'être accessibles à tous ceux pour qui la vie est un angoissant problème, et à qui il faut l'aide d'un samaritain pour pouvoir découvrir un rayon de lumière qui permet de continuer la route en dépit des obstacles de tous genres, plaire pour tout cela c'est permis et même recommandable parce que alors le but est louable et généreux et il est à souhaiter que les âmes dévouées qui le poursuivent l'atteignent dans toute son étendue...

A QUI L'ON VEUT PLAIRE

Nous pouvons et nous devons plaire à ceux qui se dévouent pour nous, à cette maman qui prépare avec tant de soin et d'amour tout ce qu'il faut pour les petits et les grands afin qu'il ne leur manque rien lorsqu'ils arrivent, les uns du travail, les autres de la classe. Lorsque ces chers tyrans donnent chacun l'ordre de se hâter parce que ça presse au bureau, à l'usine ou à l'école, la maman se hâte de toute la vitesse dont elle est capable et ne songe pas à récriminer contre les ordres qu'elle reçoit. Combien nous devons l'aimer et chercher à lui plaire à cette chère bonne maman qui se donne sans compter et se donnera jusqu'à ce que la mort vienne arrêter son labeur. Il faut si peu pour plaire aux mamans: un bon mot au retour, un aide dans le travail commencé, une nouvelle annoncée que les autres avaient oublié de lui dire, que sais-je, les mamans aiment tout ce qui vient de leurs enfants. Quand ceux-ci mettent de leur coeur dans leur don. Ils sont si contents lorsqu'on s'occupe d'eux et c'est si bon de voir le plaisir qu'ils en éprouvent! Il faut plaire à tous, à la maison, parce que là sont les êtres qui ont le plus droit à notre attention et à notre affection. On doit aussi être complaisants envers les personnes que nous rencontrons dans le cercle de nos connaissances et il est de notre devoir de nous rendre aimables dans une société composée de gens distingués qui savent s'amuser et causer avec esprit et entrain. Il ne faut pas leur faire grise mine, car enfin la vie mondaine a ses obligations et ses devoirs et une personne bien née sait fort bien se tirer d'affaire dans les cercles qu'il lui faut fréquenter pour remplir ses obligations sociales... Mais il ne faut pas s'imaginer que s'il est permis de s'amuser il n'est pas commandé par le fait même de plaire à toutes ces poupées de la mode qui adoptent les manières les plus extravagantes et les plus osées dans le but unique de lancer quelque chose de "chic" et "d'irrésistible", pour qui poser est le suprême devoir, et paraître "dernier cri" l'unique but. Combien s'inclinent devant ces mannequins parce qu'ils sont ce que tout le monde admire et remarque. Songez donc, ces personnes sont à la mode! Ce sont elles qui sont l'oracle des cercles de sports et les chefs des snobs. Alors les sourires de se faire aimables et les courbettes très profondes. De grâce ne gaspillez donc pas vos meilleurs dons, et ne cherchez donc à plaire qu'à ceux qui se dévouent pour vous à la maison à ceux qui ne posent pas et qui vous aiment véritablement.

COMMENT L'ON VEUT PLAIRE

Peut-on se servir indifféremment de tous les moyens pour arriver à plaire? Pas plus là qu'ailleurs, "la fin ne justifie les moyens". Lors même que le motif est bon et que les personnes à qui s'adressent toutes nos attentions y ont pleinement droit encore faut-il que les moyens employés soient conformes à la morale et à la loyauté et surtout il les faut efficaces. Tous les moyens sont bons sauf ceux qui sont à la conscience et Dieu réprouvent. Le divin Créateur nous a donné des avantages physiques et intellectuels et il nous permet de les employer pour le plus grand bien de ceux qui nous entourent en même temps que pour notre avantage personnel. De ces dons si libéralement donnés, il nous faudra rendre compte un jour. Qu'avons-nous à répondre, si nous avons gaspillé les dix talents, si tous ont été inutiles? Que dira le Maître, alors? Cherchons à plaire

à ceux qui ont droit à notre attention et à notre amour, mais en même temps respectons et faisons respecter la morale, le bon sens et la liberté individuelle. Sachons comprendre que la conscience n'est pas une chose qui se trafique mais un juge qui, s'il a le droit de nous approuver a aussi le pouvoir et le devoir de nous condamner. Pour plaire soyons bons de cette bonté auguste dont est fait le coeur des gens honnêtes et purs. Sachons être complaisants mais sans lâcheté et sans compromission. Nous n'en serons que plus estimés et plus aimés. La gaieté est aussi un des moyens de nous attirer l'affection. Sachons rire et badiner. Cela fait du bien. Le rire franc et la gaieté douce font oublier les tracas journaliers et nous montre que la vie a malgré tout des heures qui peuvent être bonnes si nous savons en voir le beau côté.

Enfin soyons bonnes, vraiment bonnes, honnêtes dans tout le sens du mot. Ma foi, c'est être presque parfaites. Mais c'est encore la meilleure manière de plaire. Essayons, la chose en vaut la peine. Vous savez qu'une personne réellement bonne vaut plus que tous les génies du monde. On admire les grands esprits mais on aime les grands coeurs. Le poète l'a dit: D'une seule vertu Dieu fit le coeur des justes

Comme d'un seul saphir la coupole du ciel.

ALBA.

ALBA.

Cercle Marie Le Gardeur - Section des Jeunes.

La Chouette, Le Corbeau et le Renard

Plan. Une grosse chouette est allée s'installer dans le nid d'un corbeau. Celui-ci réclame son domicile. Madame la Chouette lui expose les raisons qu'elle a de ne pas quitter le nid. Chouette et corbeau en conviennent de s'en remettre à Maître Renard. On devine ce qui arrive...

DEVELOPPEMENT

Comme Chouette, toujours occupée des allées et venues de son aimable voisin, Messire Corbeau, ne peut manquer de s'apercevoir un bon matin du départ de ce dernier. Ou peut-il être allé? Quelle affaire pressante l'appelle ainsi au dehors pour qu'il parte sans même lui dire? Mais elle ne s'attarde pas à d'aussi vaines suppositions, car un plan, un plan génial vient d'éclaircir en son cerveau. Si elle quitte son misérable gîte et allait habiter celui du corbeau voilà qui serait parfait car son logis est dénué de tout confort et celui de son voisin, ultra-moderne. Elle plie aussitôt bagage et la voici rendue chez son ami. Sa nouvelle demeure à première vue l'éblouit mais bien vite elle s'aperçoit que sire Corbeau en célibataire qu'il est, manque totalement d'ordre et que sa maison a besoin d'un grand ménage. La voilà déjà à l'oeuvre et, armée de son balai, elle a tôt fait de mettre tout net et clair. "Faisons-nous un brin de toilette, dit-elle, et après cela reposons-nous." A peine a-t-elle prononcé le dernier mot qu'elle entend un fort battement d'ailes suivi de cris de colère. "Qui est-ce, se dit-elle, tout effrayée, si c'était le terrible corbeau". — Hélas! c'est bien lui, elle reconnaît sa grosse voix lorsqu'il irrité, il s'écrie: "Quel est l'effronté qui ose venir troubler la paix de mon foyer? — "Votre logis? réplique la chouette, oh! mais vous êtes osé de réclamer ainsi mon bien. Voyez la propreté qui règne dans cette demeure, admirez cet ameublement et dites à qui cela appartient?" — "Vous me paraissez avoir besoin d'une forte jurgation car vous perdez la mémoire. Je n'ai quitté mon logis que ce matin avant l'aurore et j'entends bien le ravoir. Allons! hâtez-vous et déguerpissez au plus tôt!" — "Déguerpissez! reprend l'intruse mais pour qui me prenez-vous? Je suis bien ici, j'y reste et d'autant plus n'existe-t-il pas un vieux dicton me donnant parfaitement raison: qui va à la chasse perd sa place". — Ah! ah! vous croyez ainsi pouvoir me louer, siffle l'oiseau d'ébène, frémissant de rage. Eh bien! j'emploierai les grands moyens s'il le faut mais vous partirez, cela je vous le jure." Et le voilà à coups de bec sur le dos de la pauvre chouette qui ne fait que pleurnicher en déplorant son manque de courtoisie envers les dames. Cependant toujours elle s'obstine à garder la place. Le corbeau, lassé à la fin par cet entêtement s'écrie d'un ton de découragement: "Eh bien! si cela vous va, puisque aucun de nous ne veut céder, allons consulter Maître Renard toujours si éclairé et si rusé. Venez-vous? Pour sûr que j'y vais". Et les voilà partis réconciliés pour un moment. Arrivés à la demeure du rusé compère, là les hostilités reprennent de plus bel. "Je suis dans mon droit glapit le corbeau et je désire mon nid ce soir même". — "Vous ne l'aurez pas chantonne la chouette car selon la loi il m'appartient et je le garderai et la dispute de recommencer. Le renard qui jusque-là y avait été silencieux se décide enfin à parler. "Mes chers amis, dit-il, je ne vois qu'



Des Milliers de Mères Sont Reconnaissantes

"... Je regrette de n'avoir pas connu cela quand j'ai allaité mon premier bébé, nous disent souvent les mères. Les bébés irritables et pleureurs font vieillir leur mère. Notre nouveau livret du Bien-Être de Bébé enseigne à tenir l'enfant gai et dispos et change les soucis en joies. Sur demande, dès aujourd'hui, vous le recevrez, gratis.

The Borden Co., Limited, 115 George St., Toronto, Ont. Messieurs, veuillez m'expédier, gratis, un exemplaire du livret "Le Bien-Être de Bébé". Nom: Adresse: C.W.P. 18



une seule solution à ce problème, ce serait de... Non, auparavant, réconciliez-vous ça pour être heureux il faut pardonner. Et tandis que nos deux oiseaux sont dans les bras l'un de l'autre, Maître Renard les attrape sournoisement et en deux bouchées, les avale.

Mariette Daviault 14 ans 7e année.

Avarice et Prodigalité

Plan: — Un vieil avaré ne pensait qu'à arrondir son trésor. A sa mort il laisse une forte somme à son fils unique. Celui-ci dissipa son héritage et finit... comment? Développement

Dans une des rues les plus retirées de notre village se trouve une petite mansarde grise. Elle supporte difficilement le poids des années qu'elle a vécu. A en voir ses volets clos et ses portes verrouillées, on jurerait que le propriétaire l'a délaissée pour aller vivre en ville dans de grands palais. Mais en examinant attentivement on peut voir qu'une légère lueur s'infiltrait difficilement à travers les parois disjointes. Ah! c'est que là vit Monsieur Jacques surnommé communément l'avare. En effet, nul mieux que lui n'est digne de porter ce nom. A tous les soirs accoudé devant la table, il aligne les écus d'or les compte et les recompte puis enfin les contemple à son aise avant de les remettre dans le bas de laine qu'il cache sous la cheminée. Pendant tout le jour, il peine sous la chaleur du soleil d'être jetant sur lui ses rayons enflammés.

Dans son fol entêtement de s'enrichir, il va jusqu'à oublier ses devoirs envers son créateur divin.

Il a un fils et il l'a chassé du toit paternel sous prétexte que la vie à deux coûte trop cher. En vain le fils supplie pour y demeurer: le père est impitoyable. Rebuté par ce refus, le fils s'éloigne de la maison en jurant qu'un jour viendra où il aura sa revanche. Arrivé à la ville, il mène une vie de faîneant, il soupire parfois après la fortune de son père qu'il suppose assez élevée. Au petit village la vie suit son cours régulier interrompue parfois par quelque événement nouveau.

Un jour on apprend Hélas! que notre pauvre avaré était mort subitement. Vivant seul depuis le dé-

part de son fils, personne ne se trouvait à son chevet pour lui donner son passe-port pour l'autre côté. Personne n'osait le dire mais tous étaient contents d'être débarrassés d'un tel imposteur.

Le fils lui, apprit avec joie la mort de son père qui le mettait gérant de la fortune. Il s'empressa de donner des bals et des festins pour réjouir ses amis... Quelques mois passèrent ainsi mais notre prodigue s'aperçut trop tard hélas! qu'entre l'avare et la prodigalité il y a une vertu qui s'appelle l'économie.

N'imitons pas ce fils, enfants chrétiens, apprenons que l'argent se dépense beaucoup plus vite qu'il ne se gagne.

Madeleine Bonin, 14 ans 7e année.

caractéristique de "Pastor Angelicus" (le Pasteur angélique). Il sera choisi dit la prophétie par une intervention immédiate de Dieu. Dans le conclave une lumière éclatante viendra se poser sur sa tête pour le désigner. Dans son oeuvre apostolique il sera secondé par des rois qui seront son bras droit. Il couronnera dans Rome même le "Grand monarque". Son règne sera de 23 ans et nous amènera au milieu du présent siècle. Il réunira un concile général. C'est sous son règne que les apôtres de l'Antéchrist commenceront leur prédication qui durera pendant 30 ans avec succès.

La France chrétienne jouira d'une fausse paix sous les régnes du pape actuel et de son successeur.

La Russie sera ramenée à l'unité, l'Angleterre sera affaiblie mais convertie et la Prusse aura un roi catholique qui ne sera pas un Hohenzoller.

L'Espagne sera remise de sa révolution.

La France après une guerre civile et une invasion allemande dont elle sera sauvée miraculeusement par Dieu, aura de nouveau un roi qui sera le Grand Monarque le plus grand des Rois de France. Après un règne glorieux, il ira déposer sa couronne à Jérusalem dans le jardin des Oliviers. Il aura entraîné la déchéance finale de la Turquie.

Notez que ces prophéties faites par saint Malachie ont été remises au pape Innocent XI au Concile de Latran en 1169.

Le caractère divin de l'inspiration de ces prophéties a été marqué par leur réalisation éclatante au cours des derniers siècles.

Toujours d'après la prophétie, les successeurs du Pape actuel seront Grégoire XVII, Paul XII,

PROPHETIES SUR LES PAPES

Prédications de St-Malachie.

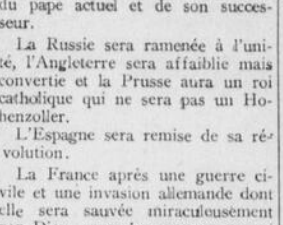
On nous demande souvent de donner les prédictions de Saint-Malachie sur les huit derniers papes. Les voici à la suite. Nous savons que ces prophéties ont été collaborées par St-Rémi, St-Méthode. La caractéristique de Pie XI suivant elle est "Fidèle et intrépide"... "Voici la Foi intrépide et le massacre prêtre, mais la victoire sainte très assurée! Notre Très Saint-Père Pie XI roi d'Italie. Que la cité sainte ait foi en ses mérites!" Et la prophétie s'attache ensuite à nous annoncer ce qui surviendra sous le règne du pape actuel et surtout du prochain.

On a attaché au nom du successeur de Pie XI (Grég. XVII) la

Clément XI, Pie XII, Grégoire XVIII, Léon XIV, Pierre II, dernier pape. "Dans cette déolation suprême du monde, siègera Pierre de Rome, dernier Pontife du vrai Dieu, Rome éminence sera détruite et le Juge redoutable triomphera toutes les nations de la terre"... S. VIATEUR.

PATE A DENTS

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dents "Mercitan", en vente chez le Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix de 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00.



Donné gratis avec le THE ou CAFÉ MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en son emballage: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 4 tasses. Meilleur que tout autre thé ou café au monde. BLOBE TEA Co. MONTREAL

J. A. Landreville Joliette

31 Place Lavaltrie Tél. 79

PLOMBERIE ET SYSTEME DE CHAUFFAGE

Spécialité: ouvrage en Tôle.

Brûleurs à l'huile Oil-O-Matic le plus économique sur le marché.

Seul agent autorisé du Frigidaire produit de General Motors.

Pompes de toutes sortes.

JE DORS TRÈS MAL LA NUIT

TU DEVRAIS ESSAYER LA FRONTENAC

C'EST LE TEMPS DE CHANGER POUR DE LA Frontenac Export Ale

Echos de la chambre des communes

(suite de la première page)

L'hon. M. DURANLEAU: Le crédit qui, l'an dernier était de \$53,000, est en diminution de \$16,000. Il se répartit comme suit: Examen de capitaines et seconds, \$15,700; écoles de navigation \$6,420; secours provisoire aux marins dans l'embaras, \$2,000; enquête sur les naufrages, \$5,000; inscriptions de navires, \$2,000; relevage des obstacles à la navigation \$2,000; dépenses relatives à l'expédition du bétail vivant, \$4,000.

(Le crédit est adopté.)
"Somme requise pour rembourser le British Board of Trade des déboursés effectués pour secours portés aux matelots canadiens non autorisés par la loi canadienne sur la navigation \$300.

L'hon. M. LAPOINTE: Le ministre peut-il nous donner des meilleurs renseignements que nous a donnés le ministre du Travail sur ce qu'il faut entendre par un marin canadien dans l'embaras?

[L'hon. M. Duranleau.]
L'hon. M. DURANLEAU: Le ministre du Travail en a donné une bonne définition à mon honorable ami.

L'hon. M. LAPOINTE: Pas à moi, il ne m'a rien dit.

L'hon. M. DURANLEAU: L'honorable député de Québec-Est (M. Lapointe) est venu à la rescousse de son collègue de Témiscouata.

L'hon. M. LAPOINTE: Cet honorable député n'avait pas besoin qu'on vienne à son aide; c'est plutôt le ministre du Travail qui, à ce moment-là, était dans l'embaras.

(Le crédit est adopté.)

"Maintien des subventions pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie-Anglaise, \$40,000.

M. NEILL: Je vois que ce crédit a été diminué de près de la moitié, et sachant que le ministre ne vise qu'à être juste, je dois croire que la grande partie de cette diminution a été effectuée sur le service de Québec plutôt que sur celui de l'Océan Pacifique. J'aimerais à obtenir des détails à ce sujet, surtout quant à l'endroit atteint par le retranchement pratique—c'est-à-dire quels services.

L'hon. M. DURANLEAU: La diminution a été faite sur l'allocation destinée à la Québec Salvage Company.

Sir EUGENE FISET: A combien monte la réduction dans le cas de Québec?

L'hon. M. DURANLEAU: Le ministre avait un contrat avec la Québec Salvage Company.

Sir EUGENE FISET: Avec le Pacifique-Canadien.

L'hon. M. DURANLEAU: ... et le contrat doit courir jusqu'au 1er mai. Il s'agit de la Québec Salvage Company.

L'hon. M. LAPOINTE: La Canada Steamships.
L'hon. M. DURANLEAU: Je sais, en effet, que le Pacifique-Canadien est très intéressé dans cette société, et même, je ne saurais dire au juste s'il en possède aujourd'hui la majorité des actions. Toutefois, je suis certain qu'à l'heure actuelle, la majorité des actions sont entre les mains de Canadiens et de maisons canadiennes. L'année dernière, lors de la discussion du budget de mon ministère, on avait donné à entendre que la grande partie des actions étaient détenues par des Américains, mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le contrat expire le 1er mai. Avec la Pacific Coast Salvage Company, nous avons un marché qui doit expirer en 1935, et pour cette raison, le chiffre de la subvention reste le même.

M. NEILL: C'est là l'explication.

L'hon. M. DURANLEAU: Pour ce qui est de la Québec Salvage Company, nous avons en conséquence informé la compagnie que nous ne pouvions pas lui verser la même subvention après le 1er mai prochain.

Sir EUGENE FISET: Est-ce qu'on ne renouvellera pas la subvention après le 1er mai?

L'hon. M. DURANLEAU: On la renouvellera au montant de \$30,000.

Sir EUGENE FISET: D'autres compagnies ont-elle adressé des demandes de subventions de cette nature au ministre, et ces demandes ont-elles été rejetées?

L'hon. M. DURANLEAU: Je ne saurais dire si nous avons reçu des demandes de subventions, mais la Maritime Foundation and Wrecking Company, qui exploite un établissement à Rimouski, nous a écrit à ce sujet. Elle nous a demandé de ne pas accorder de subventions à d'autres compagnies, et de lui permettre de leur faire concurrence. Après avoir étudié la sérieusement nous avons réduit la subvention accordée à cette compagnie, mais nous n'avons pu la supprimer.

Sir EUGENE FISET: Le ministre a reçu une lettre de la Maritime Foundation and Wrecking Company où cette compagnie déclare qu'elle est capable de faire tous les relevages dans le golfe

Saint-Laurent jusqu'à Rimouski, sans aide d'aucune sorte. Cependant, le ministre accorde une subvention pour la partie du fleuve qui s'étend de Québec à Rimouski, et cette compagnie reçoit cette aide depuis douze ou quinze ans.

L'hon. M. DURANLEAU: Nous avons la preuve que cette compagnie maintient son établissement à perte, et dans les circonstances il n'est que juste de continuer à lui verser cette subvention.

Sir EUGENE FISET: Le ministre voudra-t-il traiter la Maritime Foundation and Wrecking Company de Rimouski de la même manière que les compagnies de sauvetage de Québec et de la Colombie-Anglaise? si on accorde une subvention de \$30,000 aux autres compagnies, le ministre ne croit-il pas que celle-ci devrait également recevoir quelque chose? Cette compagnie a payé la moitié du coût de la construction du quai et des travaux de dragage à Rimouski, ce qui ne s'était jamais vu par le passé. Si on doit renouveler cette subvention le 1er mai, le ministre ne croit-il pas qu'en toute justice on devrait la diviser entre les deux compagnies? Cette demande est très raisonnable, il me semble, et j'espère que le ministre la prendra en sérieuse considération.

L'hon. M. DURANLEAU: La Québec Salvage a toujours donné un service irréprochable.

Sir EUGENE FISET: La compagnie Foundation en a fait autant.

L'hon. M. DURANLEAU: Rien nous assure que cette compagnie maintiendra toujours son matériel de sauvetage. Il ne faut pas oublier qu'il est important de pouvoir compter en tout temps sur un service de sauvetage de tout premier ordre dans le fleuve Saint-Laurent. La compagnie Foundation s'est organisée à Rimouski il y a un an ou deux; le département ne lui a pas demandé d'établir cette installation car nous étions entièrement satisfaits des services rendus par la Québec Salvage Company. Parce qu'une autre compagnie a construit un établissement, faut-il en justice partager la subvention? Au cas où une troisième compagnie établirait un service sur le Saint-Laurent, faudrait-il diviser la subvention en trois? Et s'il en surgissait une quatrième, en justice serait-on obligé de faire quatre parts? Il faut être assuré que nous aurons toujours un service de sauvetage de premier ordre sur le Saint-Laurent, et c'est pour cette raison que par le passé on a accordé cette subvention et qu'à l'avenir nous avons décidé de la maintenir jusqu'à concurrence de \$30,000.

Sir EUGENE FISET: Le ministre ne rend pas tout à fait justice à la compagnie Foundation, il me semble. Il devrait se rappeler qu'on a forcé cette compagnie à payer la moitié du coût du quai construit à Rimouski par le département des Travaux publics, il y a deux ans. Elle a versé sa part des frais de construction et de dragage à Rimouski. On l'avait assuré alors qu'on la traiterait équitablement, et elle a simplement protesté auprès du département contre l'octroi d'une subvention à une compagnie qui est ainsi traitée depuis plusieurs années. La compagnie de Québec s'est rarement aventurée dans le bas Saint-Laurent. La compagnie de Rimouski possède le remorqueur le plus puissant dans le bas du fleuve, et la Québec Salvage Company lui a demandé de venir à son aide en certaines occasions. La Foundation fait réellement tout le travail dans cette partie du fleuve, et les arguments du ministre ne rend pas justice à la Maritime Foundation and Wrecking Company ou à la ville de Rimouski. Je veux parler tout particulièrement de la distribution de la houille pour les Chemins de fer nationaux dans la division entre Moncton et Lévis, et aussi de la distribution des engrais qui s'accroissent à Rimouski depuis quelques années. Vu les services rendus par la compagnie Foundation, et vu l'aide apportée à la construction du quai et ainsi au soulagement du chômage, je prierais le ministre d'étudier de nouveau cette question. Je prie le ministre d'étudier de nouveau cette importante question. Je lui demande de ne pas persister à invoquer les raisons qu'il a données pour ne pas acquiescer à ce désir. Quand le moment sera venu de renouveler le contrat, j'espère qu'il tiendra compte de tous ses faits et qu'il divisera l'allocation qu'il veut donner à l'autre compagnie.

L'hon. M. DURANLEAU: Je ne veux pas donner à penser à mon honorable ami que je critique les opérations de la compagnie Foundation dont la réputation est reconnue et qui fait un gros chiffre d'affaires au Canada. De fait, c'est elle qui a exécuté les travaux à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, tant pour le compte du département que pour la Commission du port; c'est à elle qu'a été confiée une bonne partie des travaux de reconstruction après l'incendie de l'an dernier. Les relations entre le département et la compagnie sont des plus amicales, mais je ne crois pas qu'il soit juste, à l'heure actuelle, de diviser l'allocation entre les deux compagnies. Celle-ci n'existe que depuis un an ou deux et,

je crois que nous devrions lui permettre de continuer ses opérations pendant une autre année ou plus avant de retirer complètement toutes nos allocations ou de les diviser entre elle et l'autre.

Sir EUGENE FISET: Il se peut qu'elle n'exécute des travaux à Rimouski que depuis un couple d'années, mais il y a plusieurs années qu'elle fait affaires dans d'autres endroits du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'hon. M. DURANLEAU: A Terre-Neuve.

Sir EUGENE FISET: Le ministre admettra qu'au point de vue de l'exécution des travaux d'urgence, le fait qu'elle est située à l'entrée du golfe la met plus en état de nous fournir un bon service qu'une compagnie dont l'installation est proche de Québec. Je demande au ministre de donner à cette compagnie un traitement égal ou, sinon de rayer complètement l'allocation. Je me rends compte qu'il a traité cette compagnie avec de très grands égards dans le passé, mais je plaide pour la ville de Rimouski. Je vais faire tout ce que je pourrai pour obtenir le plus possible pour Rimouski, en dépit de toutes les observations du ministre.

M. DUFF: Ai-je compris que le contrat expirera le 1er mai et qu'il faut en signer un nouveau?

L'hon. M. DURANLEAU: Oui.

M. DUFF: Puisqu'aujourd'hui nous cherchons à économiser le plus possible, ne serait-il pas opportun de demander des sous-missions pour cette entreprise? C'est ce qui se fait au ministère du Commerce où l'on accorde des allocations à diverses compagnies. Je prierais donc le ministre, au lieu d'insister pour que ce contrat soit de nouveau conclu avec la Québec Salvage Company, de demander des sous-missions. Il verra ainsi laquelle des compagnies consentira à se charger de cette entreprise au plus bas prix. Comme l'a dit le ministre tout à l'heure, cette nouvelle compagnie peut fort bien ne pas exister longtemps, de sorte qu'en demandant des sous-missions il n'aura plus à craindre que le département ne soit pas suffisamment protégé. Je suis d'avis que les sous-missions aient trait à un contrat d'une durée de dix ans et que les compagnies qui offrent sur le Saint-Laurent envoient leurs sous-missions.

L'hon. M. DURANLEAU: Je n'avais pas l'intention de signer un nouveau contrat pour le moment, mais je voulais plutôt m'en tenir au chiffre de cette allocation pour cette année. Nous verrons dans la suite ce qu'il y aura lieu de faire. Mon honorable ami a si bien plaidé la cause de Rimouski que je vais en tenir compte. Si le comité veut bien adopter ce crédit, nous verrons à diviser cette allocation.

L'hon. M. LAPOINTE: Un nouveau sous-ministre pourra peut-être étudier la question.

M. PLUNKETT: Comment sera divisé ce crédit entre Québec et la Colombie-Anglaise?

L'hon. M. DURANLEAU: J'ai dit tout à l'heure au comité que nous étions engagés par contrat avec la Pacific Coast Salvage Company pour une période de trois ans. Nous lui donnons une allocation de \$10,000. Si l'état de nos finances nous l'avait permis, nous aurions peut-être augmenté cette subvention de \$5,000 à \$10,000, mais étant donné que nous réduisons toute l'allocation de plus de \$30,000, nous ne pouvions pas accorder plus cette année à cette compagnie.

M. SHORT: Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi il est nécessaire d'accorder des subventions aux compagnies du fleuve Saint-Laurent et du littoral de la Colombie-Anglaise? Nous avons des compagnies de relevage dans la Nouvelle-Ecosse qui ne reçoivent aucune subvention. Les unes réussissent à faire du profit, les autres n'en font pas, mais elles couvrent toutes le même risque. Il se peut que le trafic de transport par voie d'eau ne soit pas aussi considérable chez nous, mais le chiffre en est tout de même assez important, et je serais porté à croire que nos compagnies de relevage devraient être traitées de la même manière que celles du Saint-Laurent et de la Colombie-Anglaise.

M. NEILL: Mais nous ne devons pas oublier que les Provinces maritimes reçoivent une subvention de \$160,000 pour leurs pêcheries et qu'elles n'y ont aucunement droit.

M. SHORT: C'est simplement votre idée.

L'hon. M. DURANLEAU: Je n'ai dit à répétition ce que j'ai dit au comité, mais il est très important d'avoir sur le Saint-Laurent et sur le littoral du Pacifique un outillage de relevage de premier ordre pour protéger les vies humaines et assurer un service efficace. Les compagnies qui ont été chargées jusqu'ici du service de relevage sur le Saint-Laurent et la côte du Pacifique ont subi de grosses pertes; or, comme il est essentiel d'avoir toujours un outillage de premier ordre, nous avons jugé à propos d'accorder cette subvention aux sociétés qui assurent le relevage sur le Saint-Laurent et en Colombie-Anglaise. Les compagnies de relevage des Provinces

maritimes sont dans une situation quelque peu différente, parce qu'elles travaillent toute l'année; elles font de bonnes affaires, mais celles du Saint-Laurent perdent constamment de l'argent.

(Le crédit est adopté.)
Service de sauvetage, y compris récompenses pour le sauvetage de vies humaines, \$50,000.

M. NEILL: Ce crédit est diminué de 33 p. 100 et le 10 p. 100 de réduction de salaires ne représenterait pas le dixième de cette diminution totale car il y a d'autres frais que les salaires. Voici ce que je voudrais savoir: En ce qui concerne la côte du Pacifique, et je suppose que c'est la même chose dans l'Est, ce service de sauvetage de vie humaines est ce que l'on pourrait appeler spécifique. Il y a un vapeur pendant certains mois de l'année et deux canots de sauvetage complètement équipés pour l'hiver, mais l'équipage est réduit au minimum en été. En diminuant ce crédit de 33 p. 100, allez-vous réduire l'équipage de ces bateaux qui est déjà restreint, ou sur quoi allez-vous faire porter cette diminution dont moins d'un tiers présente une réduction de salaires?

L'hon. M. DURANLEAU: Il nous a fallu faire de grosses économies cette année; voici celles qui ont été effectuées dans le service:

1. — L'équipe d'hiver composée de quatre hommes supplémentaires dans chaque station, est éliminée à Bamfield et à Clayoquot, ce qui laisse un équipage régulier de six hommes dans chaque poste.

2. — Deux matelots sont supprimés Bay-View et à Chéticamp, ce qui laisse un équipage régulier de six hommes dans chaque poste.

3. — Les frais de surveillance de la côte occidentale sont réduits au strict minimum et aucune réserve n'est prévue.

4. — Les crédits pour les primes de sauvetage et les récompenses sont réduits au minimum.

M. NEILL: Voilà encore une exemple d'économie qui finit par coûter cher. C'est très bien d'économiser quand cela ne doit causer que quelques embarras. Ainsi, actuellement il peut nous arriver d'appeler par téléphone un fonctionnaire qui gagne \$4,000, et cela prend plusieurs minutes à un appareil fonctionnaire gagnant \$2,400 pour aller chercher le premier. Puis le fonctionnaire à \$4,000 laisse son bureau désert et se rend à travers les corridors jusqu'au téléphone pour communiquer avec la personne qui l'a appelé; la chose peut se répéter deux minutes plus tard, et tout cela pour économiser un appareil téléphonique. Je ne pense pas que ce soit là une bonne économie, mais en tout cas le pire effet est uniquement de causer de l'embarras et du retard. Mais économiser dans un cas comme celui-ci, c'est compromettre le service; on économise peut-être au préjudice de vies humaines. Je connais le littoral du Pacifique par cœur et je sais que l'on ne peut pas manier ces canots de sauvetage en hiver avec un équipage restreint. Le ministre a parlé de six hommes, mais il faut toujours en laisser un à terre comme gardien. L'expérience a démontré que pour bien manier ces bateaux qui sont assez gros, pour les mettre à l'eau et les mener jusqu'au lieu du naufrage, il faut plus de six hommes en hiver. Je condamne tout à fait une économie de ce genre. Je n'ai pas encore la voix durant cette session pour protester contre n'importe quelle autre économie, tout pénible et incommode qu'elle ait pu être. Je prétends que celle-ci met en danger la vie de l'équipage et nuira aux opérations. Sur les six membres de l'équipage, il y en a un qui doit veiller exclusivement au moteur, un autre tient le gouvernail, et un autre encore commande les trois qui restent. C'est à ces quatre derniers qu'il incombe d'effectuer le sauvetage des naufrages, et pour cela il leur faut parfois éviter que le canot n'aille se jeter sur les rochers. Si le ministre est déterminé à faire cette économie, il ne me reste plus qu'à faire consigner ma protestation.

J'aurai à signaler autre chose dont j'avais l'intention de parler quand on discuterait le projet de réduction des salaires. Ces matelots des équipes de sauvetage sont bien mal rétribués; ils ne touchent que \$65 par mois. Il n'y a pas de dactylos à Ottawa qui gagnent si peu; or il s'agit ici de pères de familles qui doivent risquer leur vie. Il leur faut la risquer, car autrement ils ne seraient d'aucune utilité, et, pour ces services, ils ne reçoivent que \$65 par mois. En outre, ils touchent \$25 pour frais de subsistance, ce qui fait un total de \$90 par mois. Le supplément de \$25 ne leur profite pas autant qu'à un employé travaillant à Ottawa, car ce sont des gens mariés qui doivent entretenir leur foyer et la somme de \$25 paie juste leur nourriture à bord. Par conséquent, leur rémunération est beaucoup moins élevée que celle des ouvriers qui travaillent à terre. Sur les 90 dollars par mois qu'ils reçoivent, ils n'en ont que 65, parce que les 25 dollars de subsistance vont à la pension des marins.

Aux termes de ce projet de loi, qu'on fait adopter à la Chambre en ce moment, ces hommes qui

touchent \$1,080 par an verront leur salaire diminué de \$108, parce qu'ils n'ont pas droit à la pension de retraite. Ils aimeraient profiter de cet avantage, mais à cause d'une subtilité de la loi, ils ne peuvent l'obtenir. Une cause a été décidée dans ce sens. S'ils contribuaient à un fonds de retraite sous le régime de la loi qu'on débâte actuellement, le gouvernement paierait leurs cotisations de retraite et leurs salaires ne seraient pas diminués que de 5 p. 100, soit \$54. Cependant, comme ils n'ont pas droit à la retraite — parce que s'ils se noyaient aujourd'hui ou demain leurs veuves et leurs enfants ne toucheraient rien du fonds de pension—voilà qu'on leur impose une taxe de 10 p. 100. La diminution s'applique au salaire entier de \$1,080 alors qu'à mon sens elle ne devrait être que 5 p. 100 et s'appliquer au salaire mensuel de \$65, ou au salaire annuel de \$780. Il me semble qu'on devrait apporter une attention spéciale à des cas de ce genre. Ces hommes reçoivent moins de \$1,200 par an, et qu'ils contribuent ou non à un fonds de pension, on ne devrait pas diminuer leur salaire de plus que 5 p. 100.

Comme le projet de loi est rédigé, et il est évident qu'il sera adopté tel quel, — ces hommes reçoivent le misérable salaire de \$65 par mois, et on va leur en enlever 10 p. 100, simplement parce qu'à cause d'une interprétation de la loi ils n'ont pas droit à la pension de retraite. Peut-on s'attendre à ce que ces hommes apportent de l'enthousiasme dans leur travail quand ils savent que d'autres sont mieux rétribués qu'eux, qu'ils ne subissent une réduction que de 5 p. 100 alors qu'on diminue de 10 p. 100 leur maigre salaire. J'espère que le ministre corrigera cette injustice, ou du moins fera en sorte que ces hommes ne paient que 5 p. 100, tout comme s'ils contribuaient au fonds de retraite. C'est à peu près le meilleur exemple que je puisse citer en parlant de gens dont le salaire est diminué de 10 p. 100 alors qu'ils ne reçoivent que \$1,080 par an, tandis que le salaire de ceux qui ont les avantages de la pension n'est réduit que de 5 p. 100. Le fait est qu'ils ne touchent que \$780 par an et que, sur ce montant, on déduit 10 p. 100 de \$1,080. Je suis persuadé que le ministre se convaincra de la justice de mes observations et qu'il fera tout en son pouvoir pour obtenir une étude spéciale de ces cas afin de réduire leur diminution de salaire de 10 p. 100 à seulement 5 p. 100. Le ministre observera que je ne demande pas une meilleure rémunération pour ces hommes, bien qu'ils aient droit.

M. SHORT: Il m'arrive rarement, monsieur le président, de partager l'opinion de l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill), mais j'appuie certaines des suggestions qu'il a présentées aujourd'hui. Je vois que le ministre a l'intention de diminuer de deux hommes un personnel de mon comté. Il y a quelques jours, j'ai appelé sur son attention et celle du département sur le fait qu'il était essentiel de conserver cet équipage tel qu'il est. Une réduction ne serait pas dans le bon intérêt des fonctions que ces hommes remplissent au poste en question; de fait, un équipage réduit sera insuffisant. J'espère que le ministre se rendra à la demande que je lui ai faite et ne diminuera pas l'effectif de cet équipage.

L'hon. M. DURANLEAU: Je puis dire aux deux préopinants, monsieur le président, que les questions par eux mentionnées seront étudiées. Je constate que le service des sauvetages de la côte du Pacifique reçoit \$20,040 sur le crédit de \$50,000, et, grâce à ce montant, je compte pouvoir augmenter les équipages de bateaux que j'ai nommés. Nous pouvons décider de réduire les effectifs à d'autres endroits, mais de donner des équipages complets à ces bateaux.

M. NEILL: Le ministre me permettra de suggérer qu'il étudie cette question de 5 p. 100 dont j'ai parlé.

L'hon. M. DURANLEAU: Cette question sera étudiée. La même chose m'a été signalée par l'honorable député de Digby-Annapolis. Je lui ai dit, comme je le répète au député de Comox-Alberni, que nous étudierons la question d'augmenter les effectifs à ces postes.

(à suivre)

Studebaker dépasse tous les records par les améliorations comprises dans les 4 Modèles constituant les meilleures valeurs pour 1932

Achetez sur une base de comparaison cette année. Votre jugement vous dira que dans ces "32 améliorations de 1932" Studebaker vous donne plus par char et par piastre que n'importe qui.

Ces nouveaux Triumphant Studebaker excellent dans chaque détail. Ils sont plus longs, plus spacieux et très luxueux. Ils ont le roulement libre, le changement de vitesse synchrone et le démarreur automatique. Toutes leurs glaces sont à l'épreuve et cela sans coût additionnel.

Studebaker met toujours davantage dans ses chars tout en demandant moins à ses clients.

Ces 4 grands "achats" de 1932 représentent la plus grande amélioration de la compagnie Studebaker et la grande hausse dans la valeur de ce char.

Modèles et Prix
President Eight, \$2460 to \$2970
122 Horsepower, 135" wheelbase
Commander Eight, \$1950 to \$2350
101 Horsepower, 125" wheelbase
Dictator Eight, \$1375 to \$1650
85 Horsepower, 117" wheelbase
Studebaker Six, \$1175 to \$1450
59 Horsepower, 117" wheelbase
Prices at the factory, Walkerville, Ont. Bumpers, spare tires and Gov't. taxes extra

BERTHIERVILLE AUTOMOBILE Limitée
J.-A. Laforest, Gérant. - Berthierville
Téléphone 40
STUDEBAKER
Fabriqué au Canada depuis 1912

Téléphone 51. — Boite Postale No. 47.
ALBERT BAYEUR
Entrepreneur de pompes funèbres.
Assortiment général pour frais funéraires.
Embaumement des corps, une spécialité.
Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Venez voir nos prix
MAGASIN
INDEPENDANT
VICTORIA
J. D. CAISSE
Epicier-Licencié
Angle des rues Frontenac et Iberville,
Tél. 30, BERTHIERVILLE.

KEATING & MCREA
COURTIERS
Renseignements — Statistiques
Succursales:
MONTREAL, TROIS-RIVIERES,
SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE
SERVICE COMPLET
Dr A. D. MILOT
Représentant
BERTHIERVILLE, Qué.
Ordres exécutés ponctuellement — Tél. 74.

B. P. 15 — Tél. 22
" 4
VICTORIA HOTEL
B. PRECOURT, Prop.
Table de première classe. — Bière, Vins et Liqueurs assorti
CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES
COUCHER \$1.00 — REPAS 50c
BERTHIERVILLE, P. Q.

74 archevêques et évêques au Canada
Cité Vaticane, 8. — Le nouvel annuaire du Vatican a été présenté au Pape hier, par Mgr Ottaviani, sous-secrétaire d'Etat. Cet ouvrage révèle qu'il y a 1,609 archevêques catholiques romains, et évêques, ainsi que 55 cardinaux.
L'Europe en compte 673, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud en ont 445, l'Asie 277, l'Afrique 140 et l'Océanie 74. Les Etats-Unis en comptent 109, le Canada 74, le Mexique 34, l'Argentine 10, la Bolivie 11, le Brésil 74, le Chili 13 et la Colombie 27.

St-Justin

FUNERAILLES DE M. ADAM FRANCOEUR.

En la personne de M. Adam Francoeur vient de disparaître un vieillard estimé...

Le défunt était âgé de 62 ans, il laisse pour héritier son fils unique...

Les porteurs étaient MM. Honoré Clément et Pierre Bussière de St-Justin...

Conduisant le corbillard M. Edmond Lavoie de St-Justin.

Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Gauthier, curé de la paroisse...

Assistants aux funérailles: M. et Mme J. P. Levesque, M. et Mme Adrien Francoeur...

Le personnel de la Banque Canadienne Nationale de Québec.

Montréal, René-Paul, Léon, Jean-Maurice et Pauline Francoeur de St-Justin...

SYMPATHIES:

Famille Éphrem Houde de St-Léonard de Nicolet, famille J.-O. Vanasse de Maskinongé...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

Plus de pessimisme. — Les ouvriers des industries de nos grandes villes...

du tabac dans le monde, et principalement dans la province de Québec...

St-Barthélemi

(De notre correspondant) Dimanche dernier, jour de Pâques...

La messe fut célébrée par M. le curé de St-Barthélemi, M. le notaire...

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Cléophas Dumontier...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

Le banquet de famille, M. le chanoine M. Clermont avait l'honneur de présider...

maintenant que se dépense sans compter pour l'éducation de nos jeunes filles...

Le Mot "Yankee"

C'est l'expression courante de désigner les habitants de la République américaine...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

Le frère du marié, M. Emilien Bérard, professeur au Collège de l'Assomption...

ou canton, vous aidez ainsi à accroître la beauté du pays tout entier.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal Comptes courants Comptes d'épargne

Prêts et escompte Encassements

Nantissements Mandats

Coffrets de sûreté Change sur tous les pays

Achat et vente de monnaies étrangères

Lettres de crédit documentaires et circulaires

Financement des importations et des exportations

Remise de fonds dans toutes les parties du monde

Achat et vente de valeurs de placement

Succursale BERTHIERVILLE. C. E. Bellerose, gérant

MONTREAL LIGHTNING ROD CO. Limited PACIFIQUE GAGNON ENTREPRENEUR

Pour l'installation de Paratonnerres en cuivre pour Eglises, Institutions, Chéménées,

Réparation et Peinture de Clochers, Réservoirs à Eau, Couvertures d'Eglises, Etc.

Téléphone Falkirk 2695. 4556 Resther, MONTREAL.

FEU - VIE - ACCIDENT - MALADIE - RESPONSABILITE - AUTOMOBILE

H. COURCHESNE Courtier d'Assurance

Téléphone Bell 11. Rue de Champlain, BERTHIERVILLE, - P. Q.

Tél. Résidence: 151-W Téli. Entrepôt: 75-J J. HERVE FERNET

Tabac, Grains, Engrais, Provisions et Charbon. 13 De Champlain, - BERTHIERVILLE, Qué.

Voisin du Bureau d'Enregistrement

Boite Postale 3 Téléphone Bell No. 3. G.-A. DAVIAULT MARCHAND DE

Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres, Vaisselle, Librairie, Tapisserie, Meubles, Etc.

SPECIALITE: Habits faits sur mesure. BERTHIERVILLE, - P. Q.

REHAUSSONS LA BEAUTE DU CANADA

Toute maison non améliorée ou sans parterre au Canada peut être

renue plus attrayante par l'emploi judicieux d'arures, d'arbrisseaux,

de plantes grimpanes, de fleurs et de gazon bien entretenu.

Le vieux dicton selon lequel une maison non encadrée de végétation n'est pas un foyer,

fait bien ressortir la nécessité et la sagesse de la plantation ornementale.

Certains droits turent de l'arrière en ce qui concerne l'encadrement, peut-être

plus encore dans les districts ruraux qu'ailleurs.

Il y a cependant beaucoup de preuves montrant qu'un travail intelligent en ce sens

donne des résultats fort satisfaisants.

Le Canada est un pays d'une rare beauté naturelle, à partir des

lacs Bras d'Or de l'île du Cap Breton jusqu'à ces fameuses montagnes

au nord, les paysages naturels sont grandioses, les plus beaux et les plus variés

du globe. Les montagnes, les lacs, les ruisseaux, les forêts, les plaines

et les chutes d'eau y abondent. Les endroits où l'apparence laisse à désirer

ceux que l'homme a lui-même créés; il semble donc que le moins qu'il puisse faire,

c'est d'améliorer suffisamment ces mêmes endroits pour les conformer,

dans une certaine mesure du moins, à la beauté naturelle de notre grand

pay. Souvent, on se rend compte de l'avancement et de la prospérité

d'une localité ou municipalité par son apparence, et la meilleure

annonce dont n'importe quel groupe peut justifier est celle que lui

vaute sa belle apparence aux yeux du public, une apparence de progrès,

d'ordre et d'industrie que reflètent ses terrains publics et privés

bien plantés et bien entretenus.

Nous subissons beaucoup plus que nous le pensons, l'influence de notre

entourage et les enfants y sont particulièrement sensibles.

Assurément un foyer où l'on cultive des fleurs à l'intérieur comme à

l'extérieur, est un meilleur endroit pour élever des enfants qu'un

foyer où l'on ne s'occupe nullement de ces amis du royaume végétal.

L'arbre suit l'inclinaison du rameau: voilà encore un vieux dicton qui s'applique bien à l'éducation

des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître et à aimer les fleurs,

ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser et détruire.

On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent trop cher

ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour

embellir les abords de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations.

Voilà encore un vieux dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants.

Si l'on enseigne aux enfants à connaître et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces

belles choses et moins à ce qui peut blesser et détruire. On rencontre souvent des gens

qui disent que les jardins et les fleurs coûtent trop cher ou qu'ils exigent trop de temps.

La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions font défaut. Si vous tenez

réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords de votre maison,

vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux dicton qui s'applique

bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître et à aimer les fleurs,

ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser et détruire.

On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent trop cher

ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions

font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords

de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Voilà encore un vieux

dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître

et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser

et détruire. On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent

trop cher ou qu'ils exigent trop de

Funérailles de Mme Aimé blais

Samedi, le 16 avril, avaient lieu les funérailles de Marie-Blanche Roy, épouse de Aimé Blais, décédée à l'Hôtel-Dieu, le 13 à l'âge de 21 ans.

Le service fut célébré en l'église paroissiale de Berthierville au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui avaient tenu à témoigner leur vive sympathie au jeune époux si cruellement éploré.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-H. Désy, qui chanta ensuite le service assisté des abbés Alphonse Houle, comme diacre, et Raoul Ducharme comme sous-diacre.

La quête fut faite par MM. Jos. Normand et Félix Joly.

Les porteurs étaient MM. René Juvonville, Conrad St-Martin, Gérard Doucet, Alcidor Desforges, Jos. Normand et Félix Joly.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies de gens qui tenaient à lui assurer leur estime au milieu d'un deuil aussi déplorable.

La famille Joseph Blais, Les Religieuses et élèves de la Congrégation de N.-O. M. et Mme A. Millen, Bertinville, La famille Georges Dumont, Hull, Mme Fortunat Jalette, Bertinville, M. et Mme Philibert Doucet, Bertinville, M. C.-E. Beuere, gerant de la banque C.-N., Bertinville, M. et Mme Albert Champagne, Bertinville, Mme Dr A.-D. Milot, Bertinville, Mlle Simone Latour, Bertinville, M. et Mme Frank Paradis, Hull, M. et Mme Ovide Dagenais, la famille Napoléon Mailoux, Rvde St-Luce, Ottawa, la famille Beaudoin, Bertinville, Mlle Cecile Latour, Mlle Marianne Davault, M. et Mde Arthur DeGrandpré, Bertinville, la famille Pilon, M. et Mme R. St-Martin, Dr et Mme Wilfrid Gendron, M. Brissin, M. et Mme Dominique Tessier, M. et Mme René Tessier, La famille N. Hénaud, M. et Mme Aimé Grégoire, les famille Camille et Adrien Ducharme, Mlle Laurette Brazeau, la famille Olivier Gervais, Jules Lavallée, Mme Vve J.-H. Briand, Mde Léo Brunet, M. Louis Soucy, M. Aimé Gervais, M. et Mme J.-L. Tellier, M. J.-E. Sylvestre, M. Fernand St-Martin, Mlle Félicienne Boucher, Mlles Emérentienne et Yvette Denommé, M. et Mme Emile Marselle, Mlles Lucile et Estelle Bellerose, M. et Mme Joseph Proulx, M. et Mme Léopold Lamarche, M. et Mme Ed. Godin, Mlle Laurianne Bellerose, M. et Mde D. Lemoine, M. et Mde Viateur Blais, la famille Zéphir Dubois, Mlle Méla Côté, Albert Pilon, famille Louis Brissette, famille Charles Laprade, famille Beausoleil, famille Aug. Grégoire, M. et Mme Josaphat Latour, M. et Mme Joseph Normand, M. et Mme Gérard Doucet, Mlle Alice Beaucauge, famille Idela Frappier, M. et Mme B. Bibeau, M. et Mde Eugène Côté, Mlles Geraldine et Mimi Brulé, M. Léo Ouimet, Robert St-Martin, Mlle Blanche Thériault, M. et Mme B. Harper, famille Ernest Brunet, famille Gustave Paquette, M. et Mme Albert Chatel, Mlle C. Allard, J.-D. Caisse, M. et Mme Philippe Dubeau, Roland Sylvestre, Mme J. Normand, M. et Mme Georges Proctor, Mlle Jeanne Laferrrière, M. et Mme Georges Gendron, famille Alfred Lemeux, famille Salomon Fortier, famille Jérémie Dubé, M. et Mme A. Tellier, M. et Mme Damasse Blais, M. et Mme Antonio Barrette, Germain Harper, famille J. Barrette, Mlle Germaine Champagne, Arthur Beaulac, Mlle Fernande Lavallée, famille D. Pilon, Mlle Jeanne Dalcourt, Georges Assal, Mlle Yvette Richard, M. et Mme Charles Grandchamps, M. et Mme P.-A. Lavallée, famille Lorenzo DeGrandpré, Mlle Yvonne Coulombe, Eddy Match Co., Hull, famille Jos. Salvus, Mlle Marie-Anne Adams, Mlle Jeanne Piché, Mlle Lucile Bissonnette, M. et Mme P.-O. Lamarche, Mlle Doracée Lacroix, M. et Mme A. Champagne, Mlle Lafrenière, M. et Mme Gosselin, Mlle Imelda Latour, M. et Mme Arthur Boucher, M. et Mme Félix Joly, Mlle Reine Gervais, M. et Mme Conrad St-Martin, famille A. Bourgeois, Mlle Anita Carpentier, Mlle Elogia Barrette, Dame Vve Briand, Dame Gagnon, Emile Demers, Maurice Piché, René Beaulac, Mlle Fernande Dubé, famille Wilfrid Barrette, famille Arthur Goulet, M. et Mme René Godin, M. et Mme Joseph Hubert, Mlle Berthe Brazeau, M. et Mme Joseph Desroches, famille Pascal Tellier, famille Eugène Blais, Mlle Jeanette Sagala, M. et Mme René Dubé, famille Elias Blais, M. et Mme Albert Bayeur, tous de Berthierville, M. et Mme Ludger Vallières, famille O.-J. Abbott, M. et Mme Albert Maurice.

Offrandes de Fleurs. — M. et Mme A. Millen, Berthierville E. B. Eddy Co., Hull, (Tissue Dept.)

NOMINATION

Tous ont appris avec satisfaction la récente nomination de M. Victor Marchand comme conseiller législatif.

Tous les citoyens du Comté de Berthier présentent leurs sincères félicitations à l'honorable M. Marchand pour le poste brillant auquel il vient d'être élevé.

Chacun sait que M. Marchand est un ancien du comté.

Né à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, le 17 septembre 1882, du mariage de Joseph Marchand, ingénieur-mécanicien, et d'Elodie Destrempe, fille de Louis-De-Gonzague Destrempe, l'hon. M. Marchand fit ses études au collège de Saint-Cuthbert et à l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal; débuta dans les affaires, à Montréal, en janvier 1900, épousa, le 17 octobre 1911, Mlle Yvonne Desroches, fille de Rodolphe Desroches, fut élu une première fois député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative à une élection provinciale complémentaire tenue le 30 novembre 1925, et réélu aux élections générales de 1927 et de 1931.

Père de six enfants, Marie-Stella, Sarto, Maurice, Marcelle, Renée et Marie-Paul, l'hon. M. Marchand est président des compagnies Melchers Distilleries Limited et Meadow Sweet Cheese Manufacturing; membre des clubs St-Denis Laval-sur-le-Lac, Reform, Mount Stephen, Garrison Club, Canadian Club; il est également membre du Montréal Board of Trade, de la Chambre de Commerce, du Royal Automobile Club, du Montreal Motorist Club et de l'Association athlétique nationale.

L'hon. M. Marchand fut, pendant vingt-cinq ans, secrétaire et directeur de la Boivin Wilson Co. Limited, de Montréal.

Le nouveau conseiller législatif demeure à 772, avenue Wilder, Outremont, avec maison d'été à Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier.

Crabtree Mills

Décès et funérailles de Mme Vve François Beaudoin

Le 7 avril courant, la paroisse de Crabtree Mills avait à déplorer la mort de Mme Vve François Beaudoin, née Stéphanie Lasalle, à l'âge avancée de 84 ans. Avant le déménagement de la paroisse St-Paul, Mme Beaudoin avait toujours demeuré à St-Paul et était avantageusement estimée.

Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale samedi, le 9 courant, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. L'inhumation eut lieu en la paroisse de St-Paul.

Les porteurs étaient MM. Alfred Faust, Marcel Turcotte, Arsène Turcotte, Cyprien Faust, Damase Piché et Ulric Jetté, les coins du poêle étaient tenus par les Dames de la Congrégation de Sainte-Anne.

Conduisaient le deuil: ses fils, Hervé et Anselme Beaudoin; ses filles, Mmes Adélaïde Turcotte, Agnès Turcotte, Régina Piché, Rév. Soeur Geneviève (Flore) des RR. SS. de la Providence. Elle laisse en outre pour déplorer sa perte son frère, M. Anselme Lasalle et deux soeurs, Mme P.-L. Michaud (Parmélie) de Rivière-du-Loup et Agnès (Mme Gilbert Landry) de San Francisco, Californie, en outre vingt-six petits-enfants et huit arrière petits-enfants.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué MM. Hilaire Lapointe, Florimond Lapointe, Anselme Lasalle, J.-Raoul Lasalle, Roméo Lafortune, Joseph Picard, Jean-Paul Lapointe, Édouard Lasalle, Emile Landreville, Jean-Baptiste Lapointe, Rodolphe Desrosiers, Alfred Desrosiers, Albert Morin, René Jodoin, Léopold Jodoin, Lucien Dugas, M. P. P., Wellington Béliste, Eugène Perrault, J.-B. Beaudoin, Gaston Picard, Joseph Picard, Lorenzo Turcotte, Gaston Beaudoin, Mlles Marguerite, Fernande et Emilienne Lapointe, Flore, Marie-Paule, Fleurette Beaudoin, Germaine et Flore Piché, Mmes Joseph Lapointe, Ulric Jetté, Alfred Desrosiers, Léopold Jodoin, René Jodoin, Joseph Picard, etc., Jeanne Beaudoin, A. Gouger, A. Lapointe, H. Lapointe.

Bouquets spirituels, témoignages de sympathies et offrandes de messes: — Elèves et Religieuses de l'Hospice St-Antoine de St-Lin, Mme P.-L. Michaud, M. et Mme J.-R. Lasalle, Mlle Hélène Racette, Elèves de Mlle Lucienne Hervey, Elèves de Mlle Fleur-Ange Turcotte, Elèves du couvent de St-Paul, M. et Mme Wellington Béliste, Elèves de Mlle Emilienne Lapointe, etc.

Remerciements. — La famille Beaudoin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies dans le deuil qui vient de la frapper.

L'ABONNEMENT

En voilà un sujet pour un éditorial, me direz-vous. L'abonnement, tout le monde est au courant de cela. Du reste, les conditions de réception du journal sont annoncées durant cinquante-deux semaines par année, dans un petit carré bien voyant, au haut droit de la première page. Vérifions: Abonnement, un an: \$2.00. Six mois: \$1.25; Pour les Etats-Unis: un an: \$2.50; Six mois: \$1.50. Voilà qui est clair, bien visible, capable de remettre en mémoire tout oubli possible.

C'est vrai, c'est exact; mais, ce qui est également vrai et exact aussi, c'est que l'abonnement aux journaux, en général, est ce qu'on oublie le plus facilement du monde; ce qu'on paie avec le moins d'enthousiasme, le plus de répugnance, sommes-nous tentés d'ajouter.

D'ordinaire, on aime le journal local. On le lit durant des mois et des mois, avec un réel plaisir et un véritable intérêt. On en parle même avec éloges; mais, si le mot ABONNEMENT DU est prononcé, le même journal perd du coup toutes ses qualités, et à par contre tous les défauts. Il est insipide, sans intérêt, d'un volume trop restreint, parle trop de celui-ci, pas assez de celui-là, ne fait pas assez de politique, ou en fait trop; ne devrait pas s'occuper de questions sociales et éducationnelles; ne jamais faire mention de nos grandes maisons d'éducation, la gloire du diocèse auquel nous appartenons; pour se détacher uniquement dans le fait banal; dans les "va et vient" de chaque semaine, ou dans les redites interminables des quotidiens du lundi et du mardi, quand les hebdomadaires ne paraissent que le jeudi et le vendredi.

Bref, devant le spectre de l'abonnement, le journal et son rédacteur sont coublés de tous les péchés d'Israël. Devant le veigne de piastre, on brûle, avec frénésie, ce qu'on avait encensé la veille; et l'admiration passée fond en buées amères, comme le flocon de neige du soleil printanier se charge de former le nuage de demain.

Voilà, brièvement, la situation. Elle est tellement tendue, inquiétante, que la plupart des propriétaires de journaux, pour traduire l'heure sombre que nous traversons, placent prochainement, au seuil de leur bureau, appuyée sur de gros livres de comptes déprimants de vétusté, une vaste épitaphe, sur laquelle on pourra lire: "Ci-Gît l'abonné retardataire, qui fait la menace et le désespoir de notre caisse!"

Avant de donner notre commande pour un tel ornement funéraire, nous avons décidé de commencer par nous adresser à la bonne volonté, au bon sens, à l'esprit de justice et à la bonne foi de tous nos abonnés, dont nous dirons quelques mots.

Les abonnés à un journal peuvent se classer en trois catégories bien distinctes: les fidèles, les négligents et les récalcitrants.

Les fidèles, — et grâce à Dieu, nous en avons un nombre encourageant, — n'ont rien à prendre dans les remarques précédentes. Pour aujourd'hui, nous nous contentons de leur adresser ce mot créé par la reconnaissance: merci! Nous y ajouterons, cependant, le petit conseil de consulter de temps à autre la bande de leur adresse sur le journal. Si elle ne porte pas 1933, l'abonnement est dû, car, il est payable d'avance.

Nous passons maintenant aux négligents, formant le plus gros groupe des retardataires, qui paralysent et entravent le développement normal du journal.

Pour ceux qui demeurent hors de la ville, nous produisons le compte d'abonnement tous les trois mois, avec des résultats très peu consolants. Ceci occasionne une somme de travail et de dépenses d'expédition que ces bons messieurs devraient bien nous épargner. Puisqu'ils ont consenti à recevoir le journal, qu'ils lui accordent donc de bon cœur et à date ce qu'ils lui doivent. La facture pour l'abonnement au journal est comme toute autre, et mérite une attention efficace, car elle représente, de la part de l'abonné, une dette réelle envers l'administration.

Quant à nos abonnés de la ville, nous avons décidé de faire faire la collection à domicile. Notre représentant officiel, Monsieur J.-R. Labreque, a commencé son travail, et a été bien reçu à peu près partout. Toutefois, quelques âmes timorées se sont scandalisées de ce procédé pourtant employé à peu près par tous les journaux. Ils ont crié à la persécution, quand du doigt ils pouvaient toucher la facture présente, leur annonçant qu'ils sont deux ou trois ans en arrière.

Allons, messieurs, un moment de réflexion, et vous verrez qu'à près tout ce n'est pas si malin que ça. Est-ce que, par exemple, vos fournisseurs habituels attendent un an, deux ans, et même trois ans, avant de produire leurs comptes?

Recevez donc bien notre représentant. C'est un homme honnête, poli, autorisé par notre bureau à faire son devoir. Enfin, nous arrivons aux abonnés de mauvaise foi, aux récalcitrants. Nous serons brefs, mais catégoriques. Dans l'intérêt même de notre journal, nous serons forcés de prendre contre ces derniers des mesures sévères. Voilà notre dernier mot. Nous leur accordons encore jusqu'au premier mai, 1933, pour régler avec notre bureau. Le 2 mai, le compte sera transmis à notre avocat, qui verra à faire respecter nos droits.

Ouf! c'est ennuyeux d'avoir à parler de tous ces petits malaises... mais, amis lecteurs, vous admettez avec nous que, devant la mauvaise volonté de quelques-uns, la chose était nécessaire.

Si c'est dur dans toutes les sphères du commerce et de l'industrie, par le temps qui court, ce ne l'est pas moins dans le monde du journalisme. A l'heure actuelle, tous les journaux, sans exception, exercent la plus stricte économie. Réduction du personnel, du format, des salaires, suppression d'envoi de tout exemplaire complémentaire, collection plus suivie, réclame gratuite abolie: en un mot, tout est mis à contribution pour permettre au journal de poursuivre son oeuvre avec des moyens visiblement plus restreints.

Notre journal, "La Voix des Bois Francs" reste au service du public. A quelque'un qui nous faisait remarquer que nous ne donnions pas assez d'espace pour Victoriaville, nous avons prouvé, journaux en mains, que depuis trois ans et six mois, nous avions consacré à la ville de Victoriaville et à ses différentes activités au-delà de dix-sept cents colonnes: ce qui, à un taux minimum d'annonces, représenterait une somme globale de (\$8,500.00) huit mille cinq cents piastres. Le Monsieur est sorti de notre bureau en nous payant ses arriérés, et trois ans d'abonnement d'avance, et en disant: "Excusez-moi, je n'aurais jamais cru cela."

Que cet exemple puisse servir à la conversion d'autres incrédules; et notre article n'aura pas manqué son but.

Caucille Dufour

(La Voix des Bois-Francs)

GRAINES DE FLEURS POUR LES PRAIRIES

Le sous-comité d'Horticulture ornementale du Conseil Canadien d'Horticulture poursuit une campagne intense visant à l'accroissement de la beauté du Canada. Le but général de cette campagne est d'encourager l'embellissement des foyers canadiens et de leurs abords, comme aussi de la propriété publique, partout où l'occasion s'en présente.

On a attiré dernièrement l'attention du comité sur le fait qu'il y a dans la province de Saskatchewan, dans l'étendue si éprouvée par la sécheresse l'année dernière, beaucoup de cultivateurs qui seraient heureux d'embellir les abords de leurs foyers, mais qui n'ont pas d'argent pour acheter même des graines de fleurs. Il a donc été suggéré que les horticulteurs des provinces de l'Est et autres inté-

ressés, rendraient grandement service en contribuant des graines de fleurs pour une distribution gratuite dans la Saskatchewan. Un appel est donc lancé à tous ceux qui veulent coopérer avec nous pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Les graines de fleurs ou l'argent destiné à l'achat de ces graines devraient être envoyés immédiatement à monsieur C.B. Daniel, Commission de Secours de la Saskatchewan, Edifice Regina Trading Company, Regina, Saskatchewan, avec lequel des dispositions ont été prises pour la distribution de ces graines. L'argent contribué sera employé par la Commission de Secours, de concert avec un important comité d'horticulture à Regina, pour acheter des graines de fleurs convenables qui seront envoyées, par l'entremise de la Commission de Secours, aux cultivateurs qui veulent les recevoir.

LA MAISON IDEALE

(Extrait)

Ceux qui connaissent Lucie-Félix-Faure Goyau, liront avec plaisir les lignes suivantes qui sont exquises de sentiments et de pensées.

Les enfants dissocient très naturellement l'idée du luxe d'avec celle du bonheur. Ils comprennent plus tard que les enthousiasmes artistiques eux-mêmes ne doivent inspirer aucune jalousie à l'égard des collectionneurs ou possesseurs d'oeuvres célèbres. De notre façon de regarder un tableau dépend le droit que notre âme a sur sa beauté. Si cette beauté vient enrichir notre âme, peu nous importe de ne point avoir de galerie à enrichir.

Jadis, pourtant, nous envions les bohèmes, les forains ambulants, ceux qui vont sur les grandes routes sans jamais interrompre leur voyage, ceux dont l'abri est une roulotte! Le rêve était trop beau pour qu'il nous parut réalisable, mais, quand nous avions aperçu quelque voiture foraine, nous avions le coeur en joie...

Le lourd véhicule, marchant au pas d'un brave cheval, était agrémenté d'un tuyau de cheminée et d'une petite fenêtre aux rideaux blancs. Tout cela cheminait dans notre imagination après s'être effacé sur la route. Comme ce devait être amusant de voir défiler les villages ou la mousseline des croisées se soulevait à peine furtivement, ou les lueurs de la forge rougeoyant dans le clair-obscur, ou le choc sonore de l'enclume martèle le silence...

D'être ici le soir, demain là, toujours plus loin, ou de revenir sur vos pas, si bon vous semble, quel charme pour une âme d'enfant, éprise à la fois de voyages et de nostalgies, et qui parait d'avance avoir médité sur le don mystérieux du poème de Baudelaire: "Tu aimeras le lieu où tu ne seras pas". Avez-vous jamais senti la poésie des grandes routes, ces rubans poudreux, qui filent à perte de vue, à travers les campagnes, et dont le terme est souvent une espérance? Avez-vous jamais senti la tragédie des grandes routes, à travers les campagnes, ces voies luisantes d'eau, creusées d'ornières, et dont le terme est souvent une déception?

Des pieds se lassent à les suivre, des coeurs battent en les suivant et, par leurs lattements, ces coeurs rythment tantôt la crainte, tantôt l'espoir. Poésie des routes, poésie des sentiers. Quand vous marchez le soir dans la campagne, un chemin qui se dissimule entre deux haies, ou qui s'insinue à travers champs, ne dit-il rien à votre âme? Le moindre de ces sentiers fut frayé dans l'attente de quelque passant, pour faciliter quelque orientation humaine, pour conduire peut-être à une grande joie ou à une grande douleur. Est-il rien de

plus triste qu'un chemin où l'herbe repousse, est-il un meilleur emblème de la désertion?

Les roulettes suivent les grandes routes. Elles croisent les voyageurs au pas allégre, elles dépassent les vagabonds à pas désespérés. Les roulettes abritent un essaim de vies. Elles se suffisent amplement et s'arrêtent parfois au carrefour des chemins, sur la lisière d'un bois. De leur petite fenêtre, on assiste à toutes les fêtes du couchant et de l'aurore. Il arrive qu'un feu s'allume en plein air, et la famille errante se groupe autour du foyer improvisé. La

nuit tombe. Et l'on se représente l'humanité comme une grande famille errant sur le chemin du vrai. Pour elle aussi des flammes s'allument dans le soir.

Au sein des chambres tièdes, les enfants rêvent de la roulotte entrevue par le crépuscule. Ils rêvent, eux qui ne connaissent pas le vaste monde au-delà de leur jardin. La roulotte a passé devant la grille, elle a traversé ce qui représente pour eux la sphère du connaissable, et ils en rêvent comme on rêve toujours de ce qui vient par là pour s'en aller au delà.

Lucie-Félix-Faure GOYAU

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur?

Si oui, voyez immédiatement le

Dr A.-D. MILOT

109 Frontenac

Téléphone 74.

Chirurgien-Dentiste.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Gare à l'Incendie

Servez-vous de la NOUVELLE cloison murale incombustible

GYPROC
IVOIRE

En Vente Chez

CARON & FRERE, - Berthierville, Qué.

C'EST en bâtissant qu'il faut songer à protéger son foyer contre les ravages de l'incendie.

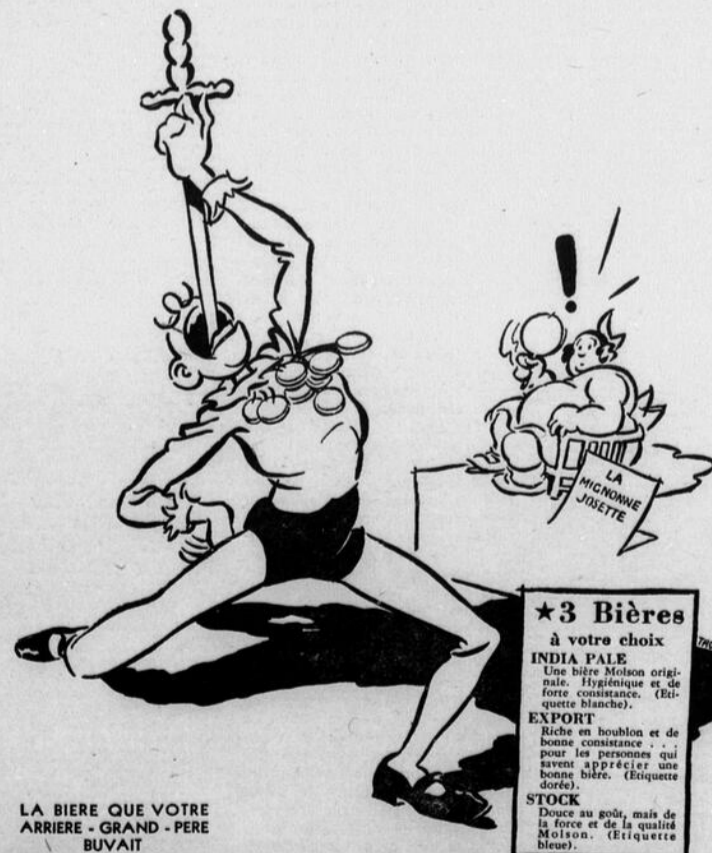
Commandez la Cloison Murale Gyproc pour tous les plafonds, cloisons et murs intérieurs. C'est une économie de temps et de main-d'œuvre.

Au moment de la réfection, vous obtiendrez de l'espace additionnel en divisant l'attique et le sous-bassement par des cloisons de Gyproc.

On peut y poser du papier-peinture, ou des moulures formant panneaux. C'est aussi la base idéale du Gyptex et de l'Alabastine.

On reconnaît facilement le Gyproc. Chaque feuille porte son nom et est bordée d'une bande verte.

GYPSUM, LIME AND ALABASTINE, Canada, Limited, Montréal - P.Q. 11M



***3 Bières**
à votre choix
INDIA PALE
Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).
EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui aiment apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).
STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

donnes y d'la Molson

MORT DE M. VICTOR FORNERET, INGÉNIEUR

Les Cercles maritimes apprendront avec regret la mort de M. Victor-F.-W. Forneret, ingénieur en chef du canal du Saint-Laurent de 1908 à 1930, survenue hier à Toronto. M. Forneret, qui aurait eu 68 ans en août prochain, on avait consacré vingt-deux de sa vie au développement des améliorations des facilités maritimes.

M. Forneret était né à Berthierville. Après avoir reçu son diplôme d'ingénieur à l'université McGill, il entra au ministère des travaux publics pour passer ensuite à celui de la marine.

La dépouille mortelle qui avait été déposée au Manoir de Berthierville après l'arrivée du train, a laissé l'endroit précité à 2 hrs. Les porteurs étaient: MM. Charles Piché, Omer Bacon, A. Mathieu, Cléophas Lavallée, Joseph Savignac, Emile Champagne.

Suivait le corps du défunt un imposant cortège parmi lequel on remarquait: MM. Bostwick, Dr Louis DeGrandpré, Daniel Chevalier, Ferrier Laferrrière, Eddy Ducharme, C.-N. Bellerose, Armand Blais, Arthur Blais, Gonzague Blais, Victor Allard, F. Lamarche, Romulus Bacon, O. Daigle, P.-D. Sanschagrin, Léon Pelletier, Damase Bellehumeur, Mme Ferrier Laferrrière, Henri Guillemette, Mme Chs Piché, Mme Salomon Fortier, Mme A. Bourgeois, Mlle E.-D. Barrette, Pierre Kocay, L. Mesnard, G.-A. Daviault, J.-H. Aubé, Dr A.-D. Milot, F. Robillard, représentant des Services des Signaux, Montréal-Québec F. Bridge, B.-B. Cardin, Jos Simard, A. Laféche, Désiré Champagne, Lucien Caron, Hector Boucher, Mlle J.-d'Arc Sauvageau, R. Gendron, Baptiste Smith, A. Ducharme, Mlle Yvette Carpentier, Mlle Mérentienne Démondé, Mlle Jacqueline Caisse, Mlle Estelle Laferrrière, Jos Salvas, Mlle T. Lincourt, Mlle Dominique Trudel, Mme Alfred Richard, Mme Alfred Lavallée, Mlle Malvina Piché, Mme Hector Magnan, Mme Roméo Boucher, M. et Mme Joseph Blais, Clovis

Brouillette, Léon Garrity, Camille Bellemare, M. et Mme Ernest Dumoulin, J.-C. Gravel, J.-D. Caisse, Lorenzo DeGrandpré, Frédéric Cowie, L.-S. Norman Lean, L.-B. Copeland, Paul Barrette, Albert Tellier, Louis Précourt, M. et Mme Paul Dubé, B. Lafontaine, E. Blais, A. Beaufort, Henri Robillard, Elias Ducharme, Gérard Doucet, L. Champagne, W. Ducharme, D. Beausoleil, W. Desnoyers, D. Hanson, Aimé Boisjoli, Hermas Bellehumeur, Auguste Gendron, Mme G. Plante, T. Paul, Marcel Ducharme, P.-E. Goulet, Maurice Goulet, Jean Gendron, M. et Mme Joseph Bonin et un grand nombre d'autres.

Les funérailles ont eu lieu hier après-midi à 2 heures, à l'église St-James.

L'OISEAU BLEU

Lisez-le, faites-le lire
L'Oiseau bleu d'avril annonce le doux printemps... Il faut voir la page couverture de ce numéro illustré par J. Melsac pour s'en rendre compte.

Ce numéro plaira à tous les lecteurs de la revue, car les rubriques en sont plus variées que jamais.

Le Comité pour l'avancement de la musique cite en exemple aux jeunes *Une virtuose canadienne de treize ans*, Mlle Marguerite Lesage, qui vient de décrocher son lauréat d'orgue et de piano, Mireille raconte ses *Impressions de Semaine Sainte* dans sa lettre à Marthe.

Michelle Le Normand dans *Petite enquête* prouve que les livres sont nos meilleurs amis; M. Edmond Buron, de Paris, raconte aux jeunes lecteurs un conte, un très joli conte de fée — il faut lire *Elaine et Perrine* pour en goûter toute la saveur; M. Elzébet Pouliot signale à la jeunesse du Canada français que pour eux la *Grande amie*, c'est l'histoire du Canada; Cousine Fatvette rassemble ses oisillons *Au coin du feu* et invite grand-mère à raconter une histoire que tous voudront lire.

Robert Dumière décrit *Un miracle chez les colons*. M. E.-Z. Massicotte publie *Bonhomme, Bonhomme, sais-tu jouer?*, chanson populaire que tant de jeunes chan-

tent avec entrain et que L.-J. Du-bois a illustrée avec ironie.

La rubrique des *Cercles des jeunes naturalistes* que rédige Mlle Marcelle Gauvreau est captivante. Elle fait entendre *La Chanson des ormes* du R. F. Marie-Victorin des E.C.; elle publie une poésie de Sully Prud'homme intitulée *A l'hirondelle*. Mlle D. Dubreuil a dessiné avec talent la *sanguinaire du Canada* et l'*Hépatique à lobes aigus*. Il ne faut pas manquer d'aller voir fleurir ces fleurs du printemps canadien.

Ajoutez à cette série d'articles intéressants une chronique scientifique sur la Télévision par de Mordels, une chronique documentaire *Le Vinaigre* par Scientia, *La chaussure c'est l'homme* par G. de L., le *Questionnaire de la jeunesse* par M. l'abbé Etienne Blanchard, les *Avant-Gardes de l'A.C.J.C.* réservées aux avant-gardes *Rouleau de Québec*, Saint-Alphonse de Liguori de Sainte-Anne de Beauré et *Montfort* de Montréal, le résultat du concours mensuel et le nom des heureux gagnants une courte biographie de F.-X. Garneau, historien national, la *Correspondance* de Fauvette et des *historiettes et Bons mots*.

Il ne faut pas manquer de jeter un coup d'œil sur les silhouettes de L. de L.; saint François et ses frères... les oiseaux, les liseuses, etc.

Le succès croissant de l'Oiseau bleu le rend audacieux. Il propose par son collaborateur Phil. Athely, à l'occasion du prochain centenaire de l'incorporation de Montréal, l'émission d'un timbre-poste à l'effigie de Jacques Viger, premier maire de la métropole et fondateur de la Société Historique de Montréal. Puisse l'honorable ministre des postes acquiescer à cette légitime demande.

Pères et mères de famille, ne manquez pas d'abonner vos enfants à l'Oiseau bleu, la seule revue du genre au Canada destinée à la jeunesse. L'abonnement n'est que de 50 sous par année. Adressez un mandat de poste à l'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

Soumissions pour Charbon

Des soumissions cachetées, adressées à l'acheteur en chef intérimaire du ministère des Travaux publics, à Ottawa, seront reçues par lui jusqu'à midi (heure arabe), de jeudi 12 mai 1932, pour la fourniture du charbon pour les édifices du Dominion dans toute la province de Québec.

On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef intérimaire du ministère des Travaux publics, Ottawa; à G.-S. Gingras, 150, rue Saint-Paul, ouest, Montréal; à J. Mines, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal, et à Arthur Pouliot, édifice de la Douane, Québec.

Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 15 avril 1932.

Bébés maussades

"Je suis mère de 12 enfants et ai eu beaucoup de trouble avec mes 4 premiers, qui étaient chétifs, maussades et pleuraient souvent," écrit Mme Turgeon, 4166 rue Northcliffe, Montréal.

"Mais j'obtiens des résultats merveilleux avec les *Tablettes Baby's Own*." Idéales pour le traitement des rhumes, fièvres et coliques d'enfants. Inoffensives, 25c le paquet. P237

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Tél. 84.
Voulez-vous avoir du bon, allez à l'Épicerie de choix de
WILFRID PICHE,
Spécialités: Thé, Café, E. ices, Etc., Fruits de toutes sortes.
Livraison à domicile. Bienvenue à tous.
Rue St-Antoine, Place du Marché, LOUISEVILLE, P. Q.

M.-M. COTE
PHOTOGRAPHE
Atelier des plus moderne.
Kodaks et Films à vendre.
Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs... uvrage des mieux finis dans 24 heures.
Portraits colorés, une spécialité.
22 rue St-Laurent, Louiseville

\$1.35
GOTHAM GOLDSTRIP
\$1.65
Lengths for Everyone... Superior Fit for All
GOLDSTRIP "Adjustables"

The stocking with seven inches of adjustment space that fits every length of leg as though made to custom order!

Dull Chiffon \$1.35 the pair
De Luxe Chiffon \$1.65 the pair
D. TESSIER Marchand
BERTHIERVILLE, P. Q.
Téléphone 32

GARAGE BOURK
D. BOURK, Prop.
Casier Postal 44.
Réparations générales d'Autos, Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.
OUVRAGES GARANTIS
Accessoires pour Autos, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.
LOUISEVILLE, P. Q.

J. P. CARON
Marchand de Ferronneries et Quincailleries
Le seul vendeur de produits explosifs tels que dynamite, accessoires, etc.
LOUISEVILLE, Qué.

Salles d'échantillons pour voyageurs de commerce
HOTEL WINDSOR
J.-T. BELAND, Prop.
Pension de première classe
Chambres spacieuses
Omni-bus à tous les trains
61 rue St-Laurent, Louiseville.
Tél. Bell 6 B. P. Boîte 21
Tél. Bell 2 B. P. 213

POUR VOUS MESDAMES
3000 verges de soie à la verge imprimée ou non-imprimée, 2000 verges de soie en coupons
Tout ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau en fait de dessin.
C'est là la quantité de soie que nous avons reçue de la Compagnie Associated Textiles de Louiseville, à un prix très bas étant donné que ce sont des pièces de soie pas complètes ou des coupons.
Nous vendons tout ce stock à des prix très bas.
Toute cette soie est garantie être de première qualité et avoir subi toutes ses épreuves.
Nous voulons aussi vous annoncer que nous faisons le *Hempstitch* à un prix très raisonnable.
N'oubliez pas que cette soie est vendue par M. et Mme J.-H. Langevin, rue St-Laurent, Louiseville, Qué. En face de la Banque Canadienne Nationale.

T'a pas ?



T'a pas déjà éclaboussé un piéton avec ta voiture, en passant dans une tloque d'eau ?

par Pacey



Et voyant dans quel état tu las mis, tu ne peux l'empêcher de sourire, malgré ses invectives ?



Mais le lendemain, la même chose t'arrive à toi - et au moment où tu t'appêtes à enquereler l'auteur du désastre, tu reconnais la victime de la veille !



T'a pas ensuite essayé une **BLACK HORSE** ? Ça permet de se rencontrer sur un pied d'égalité !

dites simplement -
"Bière Black Horse Dawes s.v.p. !"

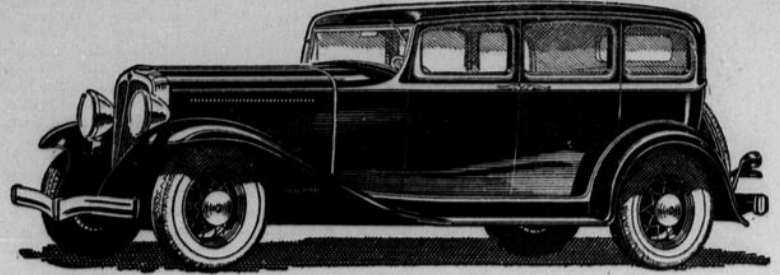
Feuilleton du "Courrier de Berthierville"
Le Manoir Mystérieux
ou les Victimes de l'Ambition
par Frédéric Houde
(suite)
—Je n'ai pas à répondre à cette question, dit Taillefer; vendez-vous, oui ou non, cette drogue?
—Si je l'ai? ou je l'ai, Dieu de Moïse! s'écria-t-il en oubliant que son exclamation pouvait faire reconnaître de quelle religion il était.
A ces mots, il présenta une poudre noire.
—Mais elle est bien chère, ajouta-t-il; je l'ai payée deux fois son pesant d'or; elle vient du mont Sinaï. C'est une plante qui ne fleurit qu'une fois par siècle.
Taillefer s'approcha et lui murmura quelques mots dans une langue inconnue à DuPlessis.
—Saint prophète Elie! s'exclama

—Pour un homme comme vous, ce n'est que moitié prix; mais venez voir le pauvre marchand de drogues. Vous jetterez un coup d'œil sur son laboratoire; vous l'aideriez à faire quelques pas dans le sentier...
—Chut! fit Taillefer en posant un doigt sur ses lèvres d'un air mystérieux. Il est possible que nous nous revoyions, mais il faut, avant que je vous communique avec vous, que vous arriviez à la connaissance de l'Élixir... Et il prononça une couple de mots que DuPlessis ne put comprendre ni saisir.
Assailli il sortit gravement de la boutique du petit vieillard, qui le salua avec le plus profond respect.
—Monsieur peut voir que je n'ai pas perdu mon temps avec le docteur Degarde, dit Taillefer, comme il regardait l'auberge avec DuPlessis; car si je n'eusse connu les mots d'ordre des adeptes, du diable si ce Juff m'eût donné un grain de cette poudre précieuse.
Pendant qu'on préparait les chevaux, Taillefer, ayant emprunté un mortier, s'enferma dans une chambre, et pulvérisa et amalgama avec promptitude les drogues qu'il venait

d'acheter. Dès qu'il eut terminé sa besogne, nos deux voyageurs se remirent en route pour les Trois-Rivières.
Arrivés au relais, ils reprirent leurs chevaux de la veille, après avoir mangé quelque nourriture et payé le tout généreusement, et poursuivirent leur voyage avec célérité. Ils ne s'arrêtèrent qu'une dizaine de minutes à Champlain pour faire boire et reposer un peu leurs montures. Le soir, ils étaient aux Trois-Rivières. Leurs chevaux n'en pouvaient plus.
CHAPITRE XV
CHEZ M. BÉGON
La place que M. Bégon occupait dans l'estime du marquis de Beauharnais, et sa rivalité avec M. Hocquart, qui était tout à fait dans les bonnes grâces de la marquise, le rendaient un personnage d'autant plus important qu'on se demandait alors lequel des deux parviendrait à être le mieux recommandé et à supplanter l'autre dans les faveurs de la cour de Louis XV. La maladie singulière du commandant des Trois-Rivières arrivait si à propos pour M. Hocquart, qu'elle avait donné lieu à d'é-

tranges soupçons dans l'esprit de plusieurs. Elle avait rempli de consternation les amis de l'un et ravivé les plus grandes espérances dans le cœur des partisans de l'autre.
A son arrivée, DuPlessis trouva les amis de M. Bégon accourus à la nouvelle de l'aggravation de sa maladie. Les visages étaient assombri. Lorsqu'il pénétra dans l'antichambre, Godfroy de Tonnancourt vint au-devant de lui:
—Soyez le bienvenu, dit-il, puisque vous revenez au moment du danger.
—M. le commandant serait-il donc sérieusement atteint? demanda DuPlessis avec anxiété.
—Nous le craignons, cher ami, et tout porte à croire que c'est le fruit de la trahison.
—Serait-il possible, M. de Tonnancourt? Mais M. Hocquart est un homme d'honneur.
—Alors, reprit de Tonnancourt, pourquoi a-t-il une suite composée de brigands? Celui qui invoque le diable est responsable de tous les maux qui arrivent par le fait du diable.
DuPlessis baissa la tête, et après un moment de réflexion:
—Je ne vois ici, remarqua-t-il, ni le capitaine Hertel de Rouville ni le lieutenant Lahadie.
—Ils viennent de partir pour Québec, où ils veulent s'assurer s'il partira bientôt un vaisseau pour la France; car, dès que M. Bégon sera déposé dans sa sépulture, ils donneront de leurs nouvelles aux conspirateurs qui l'y auront précipité, et s'embarqueront pour la France, pour de là passer aux Indes Occidentales ou à la Louisiane.
—Il est possible que je sois du voyage, dit DuPlessis, si pareil malheur arrive, dès que j'aurai terminé l'affaire que j'ai à régler devant le gouverneur général.
—Vous, une affaire à régler devant M. le gouverneur général, M. DuPlessis! Avez-vous donc des affaires qui vous forcent à prendre le large? Je vous croyais pourtant presque marié et à l'abri des coups de la fortune.
—Ne m'en parlez pas, répondit DuPlessis en détournant la tête.
—En êtes-vous donc là, mon pauvre ami? continua de Tonnancourt. Je vous croyais arrivé au port. Mais, hélas! ainsi qu'on chante,
Sous sa roue écrasant le chaume et le palais,
Nous avons vu cent fois la Fortune infidèle
Nous abuser un jour pour nous fuir à jamais.
Ne cessons-nous pas d'être surpris par elle?
En ce moment un domestique vint dire à DuPlessis que M. le commandant demandait à le voir.
M. Bégon était couché sur son lit. Il reçut DuPlessis avec une grande affection. Celui-ci, voyant que les symptômes de la maladie étaient ceux qu'avait décrits Taillefer, lui parla de son nouveau serviteur. Le commandant l'écoula avec une certaine incrédule jusqu'à ce que le nom de Degarde étant prononcé, il appela Armand Papillon.
—Cherchez, dit-il, la déclaration de l'imbécile de cuisinier qui nous a vu faire subir hier un interrogatoire, si le nom de Degarde n'y est pas mentionné.
—Papillon lut le passage suivant: "Le dit comparant déclare qu'il a fait la sauce du dit estourbeon, après avoir mangé duquel mon dit noble maître s'est trouvé indisposé."
(à suivre.)

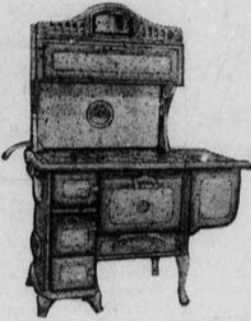
Le voici enfin, l'incomparable Studebaker "Rockné" à \$999.00 complet et livré à votre domicile. Ce sedan a un moteur de 66 forces avec système de huilage à pression, il possède toutes les améliorations des voitures modernes, y compris le roulement libre.--



Berthierville Automobile Ltee

sont les seuls vendeurs autorisés pour les comtés de Berthier et de Maskinongé.

Une ligne complète de poêles de première qualité, pour \$45. et plus.



de la Fonderie l'Islet



Achetez une glacière "Norge" garantie pour trois ans. Elle se paiera d'elle-même par les aliments que vous conserverez. \$195. et plus.



THERMO ELECTRIQUE
MODELE DE LUXE

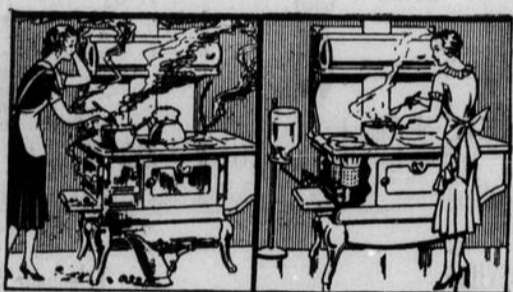
ESSOREUSE — Réversible, démontable, tournante. Fini pour s'harmoniser avec la base. Se fixe solidement dans toutes les positions. Rouleaux très gros — 2 1/4 pouces de diamètre. Tension automatique et dispositif de sûreté.
MECANISME—Moteur de 1/4 d'un h.p. Commande silencieuse et encaissée dans l'huile.
CONTROLE—Contrôle du bout du doigt sur l'agitateur pour partir ou arrêter la laveuse ou l'essoreuse.

\$155.00



RADIOS! RADIOS!

Attrayant pour vous tous
Nous vendons aussi les marques de Radios suivantes: Victor, Philco, DeForest, Marconi et Sparton. Radios électriques complets et installés: \$49.50 et plus.



LA CUISINE EST PLUS PROPRE
et le
FOYER PLUS CONFORTABLE
—avec un "SILENT GLOW"

Regardez bien ces deux gravures—c'est le même poêle, mais quelle différence comme propreté et commodité! Laquelle des femmes est la plus heureuse?

Un Brûleur à l'huile Silent Glow installé dans votre poêle, petite fourniture ou grosse fournaise actuelle épargne du labeur et est parfaitement propre, silencieux, ne produit pas de fumée, ni odeur, ni bruit. Il donne une chaleur égale et constante que vous pouvez ajuster ou régler en tournant une soupape. Pas de travail, pas de surveillance et absolument sûr. Brûle de l'huile à bon marché. Chaque brûleur est garanti par écrit pour cinq ans. Voyez le Silent Glow avant d'acheter votre combustible pour l'hiver. IL S'ALLUME PLUS VITE—DONNE PLUS DE CHALEUR—CONSUME MOINS D'HUILE et PLUS D'AIR PAR UNITÉ DE CHALEUR PRODUITE

Il est une valeur intéressante, qui ne fut jamais jusqu'ici offerte au public, c'est notre accumulateur (storage) 11 plaques, à \$5.95. Garanti pour un an.

SILENT GLOW
OIL BURNER
TRADE MARK REG. IN CAN. AND U.S. PAT. OFF.

\$50.00
ET PLUS

Fabricants des Chauffettes Pilgrim Silent Glow pour logements, camps, etc., et des Brûleurs Silent Glow pour grosses fournaies dans les grandes habitations, maisons à appartements et autres vastes édifices.



Only
\$124.50
Complete with 8 tubes

New Series Super-Heterodyne
Model R-107

VICTOR RADIO

An 8-tube Super-Heterodyne in a magnificent walnut-finished cabinet . . . and equipped with automatic volume control and new Victor 45 degree easy-reading dial at the amazing low price of only \$124.50 complete. Easy terms.



AVIS
Suivez nos annonces et nous vous publierons pour le printemps, une liste de prix sans égal pour vos pneus.

VICTOR
scores again!

You'll thrill to the good looks of this new Victor Super-Heterodyne Radio. You'll thrill at its low price. But you'll thrill most of all at its amazing performance . . . radio as you've always wanted . . . tone —Victor tone—that's next thing to human!



NEW SERIES
SUPER-HETERODYNE
Model R-109



BONNES NOUVELLES
Nous annonçons à nos nombreux clients et au public en général, que nous venons d'ouvrir au No. 56, rue Frontenac, en face de la Commission des liqueurs, un atelier où nous nous occupons spécialement de peinture au DUCO, de débossage de carrosseries et de remplacer les capotes (Tops) brisées. **TOUT OUVRAGE GARANTI.**

Nous tenons à aviser nos clients que tout ce que nous offrons dans cette annonce, sont des produits de première qualité et garantis. Tous ces produits sont de fabrication canadienne.

BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE

J.-A. LAFOREST Gérant
BERTHIERVILLE

TEL. Bureau-chef 40
Succursale 141
Résidence 82

**NEW! 45 Degree
Tuning Dial - -**

A new type dial, developed by Victor engineers, to facilitate tuning. Now you can tune from an upright position.

\$139.50

Complete with 9 tubes
A 9-tube Super-Heterodyne with automatic volume control. Beautiful 6-leg cabinet design. Push-pull Pentode output.